

**GUIDE EDU@GILE « ECOLES D'INGENIEURS »
2023**

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

« Chacun a droit à l'information pour s'éduquer et se former, sans restriction. »

TABLE DES MATIERES

1.0 LE PROJET EDU@GILE	P4
2.0 L'ETOILE MAGIQUE : VALORISATION ET CARTOGRAPHIE DES ECOLES	P5
3.0 L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE	P7
4.0 LES DIFFERENTS CONCOURS D'ACCES AUX ECOLES D'INGENIEURS	P12
5.0 LES CLASSEMENTS & ACCREDITATIONS DES ECOLES D'INGENIEURS	P54
6.0 LEXIQUE LECTURE FICHE ECOLES	P59
7.0 TABLEAU DE VALORISATION EDU@GILE DES ECOLES D'INGENIEURS	P59
8.0 ANNEXE : CPGE COMMERCIALES	P35

1.0 LE PROJET EDU@GILE

La vocation du projet Edu@gile est de mettre en lumière, valoriser et promouvoir ce patrimoine singulier et exceptionnel que sont les écoles françaises de commerce et de gestion, les écoles d'ingénieurs, les universités, les écoles publiques, les lycées CPGE, BTS, IUT. Notre projet présente en 2023 sa première édition complète de :

- L'étoile magique « Ingénieur », cartographie des écoles d'ingénieurs françaises. Cette cartographie présente une valorisation de chaque école d'ingénieurs habilitées selon les axes d'excellence éducative et d'efficacité éducative issus de notre méthodologie et de notre modèle de valorisation. En naviguant dans l'étoile magique « ingénieur » sur le portail Edu@gile www.eduagile.fr, vous découvrirez chaque fiche « école » et sa présentation détaillée. Vous pouvez également effectuer une recherche d'école par les critères de recherche proposés ;
- Nos guides de ces écoles que vous pouvez télécharger au format « pdf » (générique, par groupe d'écoles, ou par concours d'entrée).

Ce projet nous semble utile pour tous les lycéens, étudiants qui s'interrogent sur l'opportunité d'effectuer et/ou poursuivre leurs études en école de commerce et de management. En effet, chaque année, ils sont quelques 4,7 millions d'étudiants (2,3 millions lycéens au sein des 4150 lycées, 1,7 millions d'étudiants dans les universités, 380 000 étudiants en filière courtes (IUT et BTS), un tiers environ des 85 000 étudiants en classes préparatoires CPGE, les 187 000 étudiants en école de commerce eux-mêmes) qui portent un intérêt envers une information structurée des écoles de commerce et de gestion françaises. Nous constatons que pour eux, l'accès à l'information de toutes ces écoles est souvent perçu comme disparate. Leur attente est forte pour disposer d'une information davantage complète et structurée sur toutes ces écoles.

Notre projet a réalisé une étude cartographique de toutes les écoles d'ingénieurs, reconnues et habilitées par l'état :

- « Privés, CTI » (écoles privés reconnus par l'état), chacune des écoles ayant obtenu le VISA délivré par la commission **CTI** (commission des Titres d'ingénieurs) d'évaluation et reconnaissance des diplômes et formation d'ingénieurs, et délivrant des diplômes inscrits au **RNCP** (Registre National des Certifications Professionnelles) ;
- « Privés, CTI, CGE » (écoles privés reconnus par l'état), chacune des écoles ayant obtenu le VISA délivré par la commission **CTI** (commission des Titres d'ingénieurs) d'évaluation et reconnaissance des diplômes et formation d'ingénieurs, membres de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles, chapitre « ingénieur », dont l'admission est soumise à des critères exigeants) et délivrant des diplômes inscrits au **RNCP** (Registre National des Certifications Professionnelles) ;
- « public, CTI » (écoles public reconnus par l'état), chacune des écoles ayant obtenu le VISA délivré par la commission **CTI** (commission des Titres d'ingénieurs) d'évaluation et reconnaissance des diplômes et formation d'ingénieurs, et délivrant des diplômes inscrits au **RNCP** (Registre National des Certifications Professionnelles)
- « public, CTI, CGE » (écoles public), chacune des écoles ayant obtenu le VISA délivré par la commission **CTI** (commission des Titres d'ingénieurs) d'évaluation et reconnaissance des diplômes et formation d'ingénieurs, membres de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles, chapitre « ingénieurs », dont l'admission est soumise à des critères exigeants) et délivrant des diplômes inscrits au **RNCP** (Registre National des Certifications Professionnelles) ;
-

Toutes ces écoles représentent un total de 174 établissements en France représentant les 204 écoles habilitées par la CTI que nous avons répertoriés.

Ainsi, chacun des 174 établissements est présent dans l'étoile magique « Ingénieurs » du portail eduagile.fr, Avec les deux outils en ligne du portail (consultation des fiches « école » et « téléchargement (fiches, guides), recherche par critères), les étudiants peuvent se familiariser avec l'ensemble des écoles d'ingénieurs depuis le portail, centralisateur de toutes les informations dont ils ont besoin pour comprendre et identifier l'école qui leur convient le mieux. L'étoile magique « ingénieurs » complète l'étoile magique « commerce », qui comprend la cartographie des 95 écoles de commerce françaises habilitées.

2.0 L'ETOILE MAGIQUE EDU@GILE : CARTOGRAPHIE ET VALORISATION DES ECOLES

Sur la base d'une méthodologie rigoureuse et d'une batterie de critères (environ 200) probants pour chaque école, nous valorisons chacune des écoles d'ingénieurs au regard de leurs spécificités, de leur degré de sélectivité, de leur capacité à développer l'employabilité de leurs étudiants, de démontrer un niveau d'excellence académique et d'apporter un rayonnement à leur établissement et aux diplômés délivrés. Chaque école se trouve valorisée en un nombre de médaille (entre 0 et 3 médailles) attribuée à travers un système d'évaluation innovant qui fournit une valorisation pertinente et objective d'une école d'ingénieurs. Ainsi, la cartographie Edu@gile ne fournit pas un classement des écoles en tant que tel mais une valorisation de celles-ci en nombre de médailles. La valorisation edu@gile des écoles s'appuie sur 4 catégories d'analyse :

- Une Catégorie « **SELECTIVITE** » : Cette catégorie regroupe les critères qui analyse le niveau de sélectivité à l'entrée d'une école ;
- Une Catégorie « **EMPLOYABILITE/ATTRACTIVITE** » : Cette catégorie regroupe les critères qui analyse la capacité d'une l'école à faciliter l'intégration de ses étudiants dans le monde économique ;
- Une Catégorie « **EXCELLENCE ACADEMIQUE** » : Cette catégorie regroupe les critères qui analyse la capacité d'une école à s'assurer de la bonne employabilité de ses étudiants leurs permettant d'intégrer des entreprises avec des compétences reconnues par elles et le marché sur le long terme ;
- Une Catégorie « **RAYONNEMENT** » : Cette catégorie regroupe les critères qui analyse la notoriété d'une l'école dans le monde économique tant en France qu'à l'étranger ;

Chaque critère de chacune des catégories est analysé et évalué par edu@gile. Chaque catégorie reçoit une valorisation comprise entre 0 et 3 médailles. La valorisation globale de l'école d'ingénieurs est une moyenne pondérée des quatre catégories, elle aussi comprise entre 0 et 3 médailles. Une valorisation comprise entre 0 et 1 se voit attribuer une valorisation numérique et ne se voit pas attribuée de médaille. C'est edu@gile, qui après analyse de chaque l'école met à jour sa fiche école en indiquant la valorisation de chaque axe de son étoile magique (axe excellence éducative « EED » et axe efficacité éducative « EFE »). La valorisation globale de l'école est établie en nombre de médaille comme l'illustre le tableau suivant :

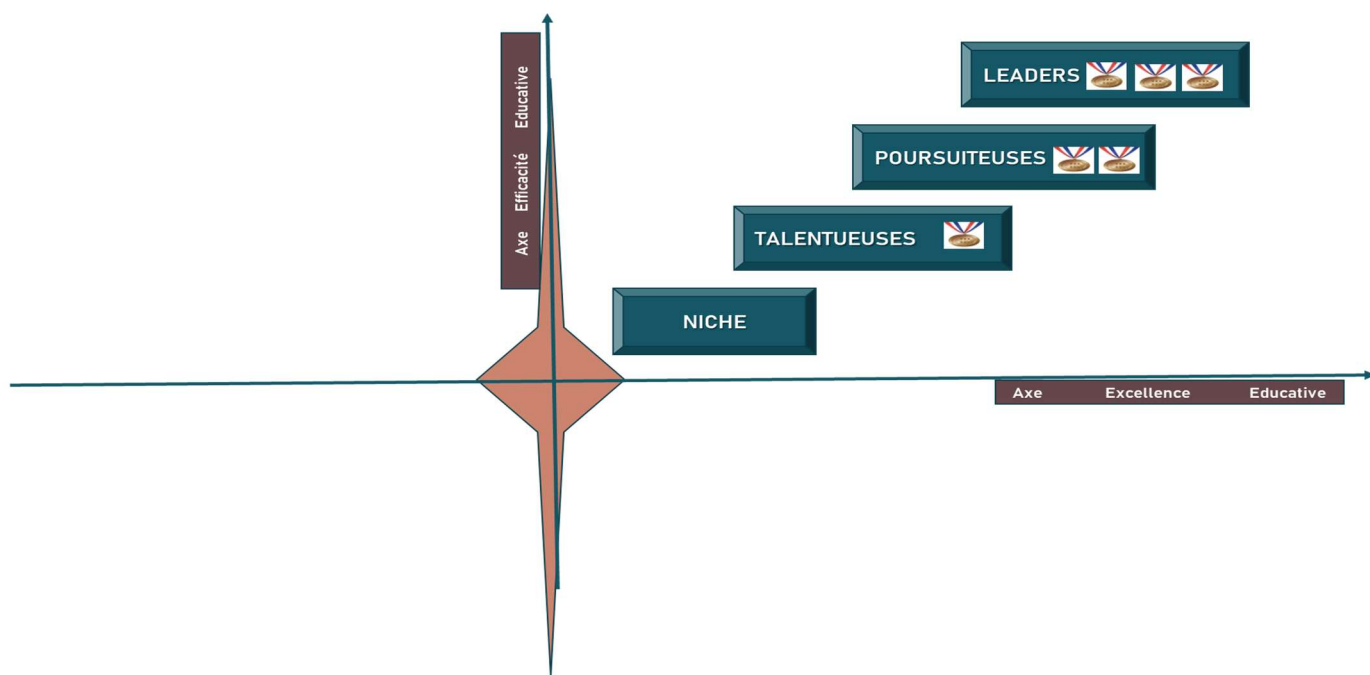
	<p style="text-align: center;">BONNE ECOLE</p> <p>Etablissement répondant au standard d'excellence académique requis et disposant d'une bonne reconnaissance auprès des étudiants et du monde économique.</p>
	<p style="text-align: center;">TRES BONNE ECOLE</p> <p>Etablissement dépassant les standards d'excellence académique requis et disposant d'une très bonne reconnaissance auprès des étudiants et du monde économique</p>
	<p style="text-align: center;">EXCELLENTE ECOLE</p> <p>Etablissement dépassant largement les standards d'excellence académique requis et disposant d'une reconnaissance exceptionnelle auprès des étudiants et du monde économique</p>

Une fois l'étude cartographique complétée, l'étoile magique Edu@gile se présente comme suit telle qu'illustrée page suivante :

4 blocs d'écoles sont identifiés. Un simple clic sur l'un des blocs permet de découvrir la liste des écoles du bloc concerné et pour chaque école de la liste, un clic sur le bouton « Détail » de chaque école permet de visualiser toutes les données recueillies sur l'école et donc toutes les informations utiles d'une école pour comprendre et évaluer son attractivité par rapport à ses besoins propres. Les 4 blocs définis sont les suivants :

- Un premier bloc, présentant les écoles qui ne se sont pas vues attribuées de médailles (bloc « Niche »). Pour chaque école d'ingénieurs du bloc « Niche », nous présentons l'ensemble des données collectées lors de l'étude. Ainsi, il y a 59 écoles d'ingénieurs dans le bloc « Niche » ;
- Un deuxième bloc, présentant les écoles qui se sont vues attribuées 1 médaille (bloc « **Talentueuses** »). Pour chaque école d'ingénieurs du bloc « Talentueuses », nous présentons l'ensemble des données collectées lors de l'étude. Ainsi, il y a 99 écoles dans le bloc « Talentueuses » ;
- Un troisième bloc, présentant les écoles qui se sont vues attribuées 2 médailles (bloc « **Poursuiteuses** »). Pour chaque école de commerce du bloc « Poursuiteuses », nous présentons l'ensemble des données collectées lors de l'étude. Ainsi, il y a 13 écoles d'ingénieurs dans le bloc « Poursuiteuses ».
- Un quatrième bloc, présentant les écoles qui se sont vues attribuées 3 médailles (bloc « **Leader** »). Pour chaque école de commerce du bloc « Leader », nous présentons l'ensemble des données collectées lors de l'étude. Ainsi, il y a 3 écoles d'ingénieurs dans le bloc « Leader ».

L'étoile magique « Ingénieur » se présente comme suit selon les deux axes « Excellence éducative » et « Efficacité éducative » :



Nous présentons ci-après dans notre guide une présentation du système de l'enseignement supérieur en France puis nous présentons deux chapitres sur les différents concours existants en France et sur la question des « Classements » et des accréditations des écoles d'ingénieurs. Vient ensuite un lexique pour faciliter la lecture des différents tableaux et fiches « écoles » et la liste des écoles d'ingénieurs selon leur valorisation.

Enfin, est présenté une annexe présentant les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) économiques et commerciales.

3.0 L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE

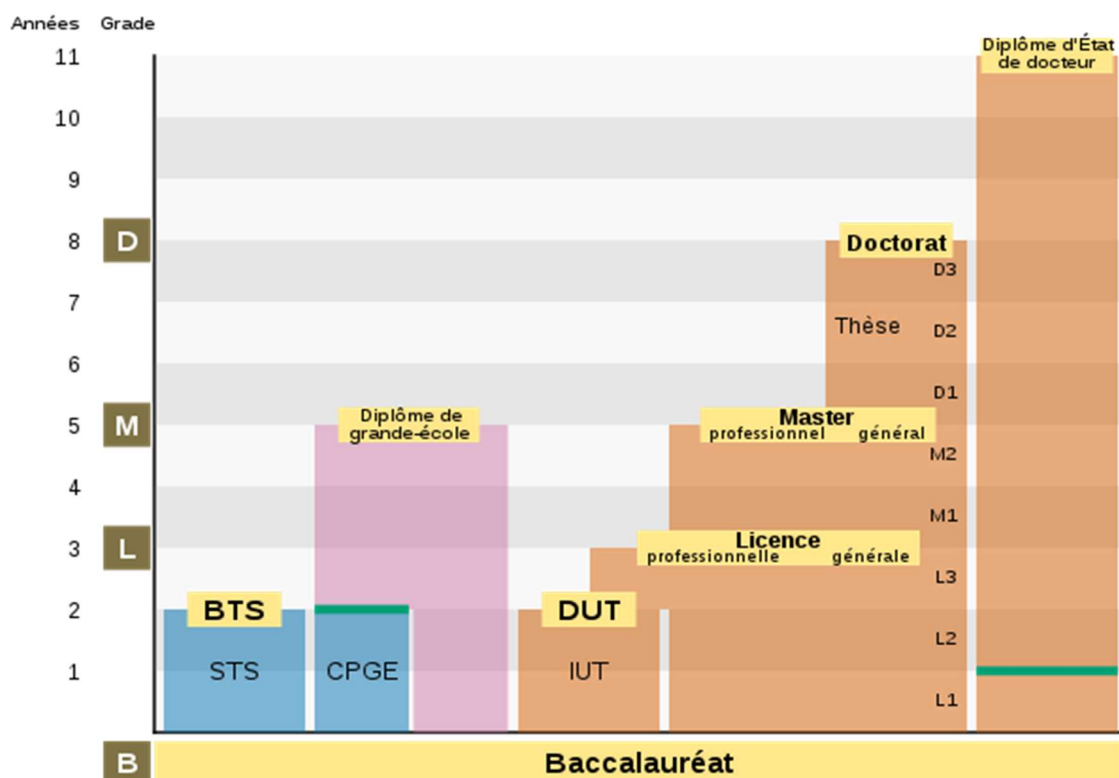
En France (source www.education.gouv.fr/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif), on trouve 12,3 millions d'écoliers (écoles maternelles et écoles primaires), collégiens (collèges) et lycéens (lycées) dont 5,7 millions au collèges et lycées (2,3 millions pour les seuls lycées) au sein de 7200 collèges et 4150 lycées dont 2300 incluent les filières professionnelles.

Concernant les études supérieures, on retrouve (source enseignementsup-recherche.gouv.fr) :

- 1,7 millions d'étudiants dans les universités ;
- 120 000 étudiants en IUT (Institut Universitaire Technologiques) ;
- 260 000 étudiants en BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ;
- 85 000 étudiants en classes préparatoires CPGE en 2019/2020 ;
- 187 000 étudiants en école de commerce ;
- 136 000 étudiants en école d'ingénieurs ;

Soit un total de 2,4 millions d'étudiants en étude supérieures, total proche du nombre de lycéens.

Le système de l'enseignement supérieur en France s'articule comme l'illustre le schéma ci-dessous :



Ainsi, les principales filières de l'enseignement supérieur sont, pour les bacheliers :

- La filière des études courtes avec le BTS (Brevet de Technicien Supérieur) que l'on trouve essentiellement dans les lycées, et le DUT (Diplôme Universitaire Technologique) que l'on trouve dans les IUT, Institut Universitaire Technologique attaché aux universités ;

- La filière des universités avec le système LMD (ces diplômes sont délivrés dans tous les domaines (Sciences, Lettres, Droit, Économie, Langues, Arts, Management, Sciences Humaines...), Ces formations universitaires sont découpées en trois cycles :
 - Le cycle L, Licence, professionnalisante ou générale, en trois ans ;
 - Le cycle M, Master, en deux ans après une Licence ;
 - Le cycle D, Doctorat, en trois ans à jusqu'à 6 ans pour le Docteur d'état après un Master.
- La filière CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles). Elles préparent en deux années intensives et au contenu plutôt théorique au concours d'entrée des grandes écoles (écoles de commerce, d'ingénieurs, écoles normales supérieures, écoles militaires, institut d'études politiques,) et sont très sélectives, surtout pour les écoles dites « Grandes Ecoles », membres de la CGE(Conférence des Grandes Ecoles).

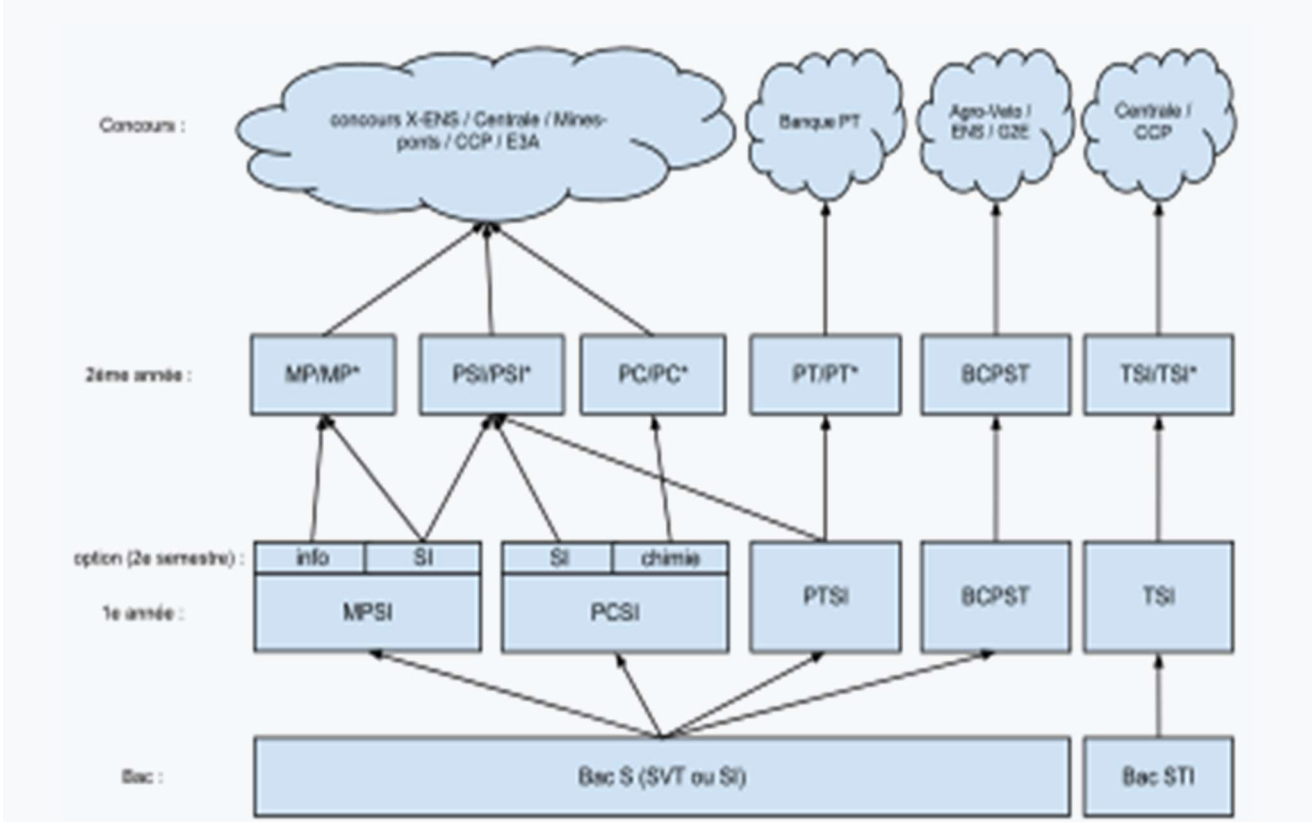
Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles » CPGE:

Il existe actuellement trois filières de classes préparatoires aux grandes écoles :

Les classes préparatoires scientifiques, les classes préparatoires littéraires, et les classes préparatoires économiques et commerciales. Dans le cadre de ce guide, nous abordons les classes préparatoires scientifiques et littéraires. Vous trouverez cependant en annexe un chapitre sur les classes préparatoires économiques et commerciales.

1/ Les classes préparatoires scientifiques :

Voici un schéma synthétisant les différentes filières offertes en classes préparatoires scientifiques et les liens entre elles.



Cette filière scientifique se distingue en deux principaux pôles d'enseignement :

- D'une part, le pôle « mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur »^{N1}, nommé en argot scolaire « taupe »^{N2} ; ce pôle d'enseignement a pour rôle de former les futurs ingénieurs, mathématiciens, physiciens et chimistes qui intégreront les écoles d'ingénieurs ou les écoles normales supérieures ; les voies du pôle « taupe » sont :
 1. en première année, MPSI, PCSI, PTSI, TSI et TPC^{N3} ;
 2. en seconde année, MP, PC, PSI, PT, TSI, TPC et ATS ;
- D'autre part, le pôle « biologie et sciences de la Terre »^{N1} nommé en argot scolaire « agro »^{N4} ou « bio » ; ce pôle d'enseignement a pour rôle de former les futurs biologistes, vétérinaires et géologues qui intégreront respectivement une école d'ingénieurs spécialisée en agronomie — c'est-à-dire une ENSA ou une ENITA —, une école nationale vétérinaire^{N5} ou bien une école de géologie, comme celle de Nancy ; les voies du pôle « agro » sont BCPST et TB^{N3} ou encore ATS biologie²⁹.

Il existe des concours uniques à chaque école. Mais il existe aussi des concours communs, qui regroupent plusieurs écoles d'ingénieurs, destinés aux élèves de classes préparatoires scientifiques. Toutes filières confondues, les élèves de classes préparatoires scientifiques peuvent s'inscrire aux concours ou banques communes d'épreuves suivants et détaillés au chapitre 4/ de ce guide:

- le concours des Écoles normales supérieures (ENS) ; il permet d'accéder aux 4 écoles normales supérieures : l'ENS Ulm, l'ENS de Lyon, l'ENS Paris-Saclay et l'ENS Rennes; il est jumelé avec le concours de l'École polytechnique en voie « PSI » ;
- le concours d'entrée à l'École polytechnique ; il est jumelé avec le concours de l'ESPCI ParisTech en voie « PC », et avec le concours de l'ENS Paris-Saclay en voie « PSI », comme précisé ci-avant ;
- le concours commun Mines-Ponts ; ainsi que ses concours associés : le concours commun TPE/EIVP et le concours Mines-Télécom ;
- le concours Centrale-Supélec ;
- le concours commun des instituts nationaux polytechniques (CCINP) ; anciennement concours communs polytechniques (CCP) ;
- le concours e3a ;
- les concours des écoles militaires : l'ESM Saint-Cyr, l'École navale^{N6}, l'École de l'air et l'ENSTA Bretagne^{N7} ;
- les concours des écoles d'actuariat : l'Euro-institut d'actuariat (EURIA), l'Institut de science financière et d'assurances (ISFA) et l'Institut de statistique de l'université de Paris (ISUP) ;
- La Banque PT ;
- Le concours EPITA-IPSA-ESME ;
- Les concours ATS ;
- Les concours agronomiques et vétérinaires ;
- La banque d'épreuves G2E, Géologie Eau et Environnement ;

En 2018, 27 294 candidats se sont inscrits à ces concours qui offraient 18 002 places³¹.

Ces concours communs sont exclusivement dédiés aux élèves de classes préparatoires. D'autres concours sont dédiés aux élèves tout juste titulaires du baccalauréat et aux étudiants d'un niveau bac+2 à bac+4 (BTS, DUT, ATS, licence 2, CUPGE(voir nota ci-dessous), licence 3, licence professionnelle, master 1, etc.) : ce sont respectivement les concours communs post-bac (par exemple le concours Geipi Polytech ou le concours Avenir³²) et les concours communs par admissions parallèles (comme le concours Pass Ingénieur de CCINP³³).

Nota : Les CUPGE, classes universitaires préparatoires aux grandes écoles sont des cycles intégrés dans les UFR scientifiques, économiques et littéraires d'une trentaine d'universités en France. Il s'agit là aussi de formations sélectives en 2 ans. Organisées dans le cadre de licences, elles associent des cours magistraux en amphithéâtre, des travaux dirigés et pratiques, à un rythme soutenu avec khôlles et devoirs réguliers, et petits effectifs en classe. À l'issue des deux ans, les étudiants peuvent passer certains concours d'accès aux grandes écoles ouverts aux CUPGE. Ils peuvent également tenter d'intégrer sur dossier des écoles partenaires de l'université dont ils proviennent (pour les CUPGE scientifiques, c'est le cas de bon nombre d'écoles d'ingénieurs internes à une université). Enfin, ils ont également la possibilité de continuer en licence 3 pour tenter les concours d'entrée en écoles pour L3 ou pour poursuivre jusqu'en master.

2/ Les classes préparatoires littéraires

Elles ont pour caractéristique commune les appellations des années d'études :

- Hypokhâgne ou Lettres supérieures pour la première année ;
- Khâgne ou Première supérieure pour la seconde année.

Il existe deux filières, dont la première se divise en deux sous-genres.

- D'une part, une filière purement littéraire, appelée « Lettres ». Cette filière prépare aux écoles normales supérieures (ENS), écoles supérieures de commerce (ESC) et de gestion, instituts d'études politiques (IEP - « Sciences Po »), à l'école nationale des chartes, aux écoles de traduction et d'interprétation (comme l'ESIT ou l'ISIT) entre autres. Les classes préparatoires littéraires ne préparent pas à l'ENA, l'école nationale d'administration, dont l'entrée se fait à partir d'un niveau Bac+3 par un concours externe et dont 82% proviennent de sciences po. Il en va de même pour l'accès à la prestigieuse ENM – Ecole Nationale de la Magistrature de Bordeaux, où l'accès se fait sur concours à partir d'un bac+4 minimum.

La première année se nomme officiellement « Lettres supérieures » (*hypokhâgne A/L* en argot scolaire), elle est indifférenciée et donne accès aux deux types de khâgne (A/L Ulm ou LSH) ; la seconde année « Première supérieure » (*khâgne* en argot scolaire). En outre, une distinction peut être faite entre les *Première supérieure ENS Ulm* ou *khâgnes A/L ou Ulm* (dites « classiques ») et les *Premières Supérieures ENS de Lyon* ou *khâgnes Lyon ou LSH* (dites « modernes ») :

- les khâgnes « A/L », préparant au concours A/L de l'École normale supérieure de Paris, rue d'Ulm à Paris, disposent d'un enseignement de langue ancienne (latin ou grec ancien),
- les khâgnes « LSH », préparant au concours de l'ENS de Lyon, disposent, de leur côté, d'un enseignement de géographie.
- D'autre part, la filière « Lettres et sciences sociales », dite « B/L ». La première année se nomme hypokhâgne B/L ou Lettres supérieures ; la seconde année se nomme khâgne B/L ou Première Supérieure. Cette filière littéraire propose en plus un enseignement en mathématiques et en sciences économiques et sociales. Néanmoins, les mêmes matières littéraires y sont enseignées (philosophie, lettres, histoire, géographie (optionnel), langues anciennes (optionnel), langues vivantes). Les élèves de la filière B/L peuvent prétendre à la réussite de concours de l'École normale supérieure de Paris, ainsi que des ENS de Lyon et de Paris-Saclay. En outre, les concours de l'ENSAE et de l'ENSAI leur sont également accessibles, ainsi que les concours des écoles de commerce, des IEP de Province après l'hypokhâgne ou la khâgne et Sciences Po Paris après une troisième année. Enfin, certaines écoles telles que le CELSA ou Dauphine ouvrent leurs concours et leur recrutement aux élèves de B/L.

4.0 LES DIFFERENTS CONCOURS D'ACCES AUX ECOLES D'INGENIEURS

- 4.0/ Tableau récapitulatif des différents concours et accès aux écoles d'ingénieurs

Concours / Accès	Ecole(s)
1/ Concours Centrale/Supélec	13 écoles : CentraleSupélec , centrale Lille, centrale Marseille, centrale Nantes, centrale Casablanca, École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM), l'Institut d'optique Graduate School (SupOptique), École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA), l'École navale, l'École spéciale des travaux publics (ESTP), EPF (anciennement École polytechnique féminine).
2/ Concours/banque e3a-Polytech	<ul style="list-style-type: none"> 70 écoles d'ingénieurs à travers les concours « Ingéni'up », « Avenir », « uissance Alpha », « Polytech », parmi lesquelles : ECAM-EPMI, ECAM – Lasalle, ECAM Rennes, ICAM Strasbourg, ICAM Lille, ICAM Grand Paris Sud, ICAM Nantes, ICAM Toulouse, UniLasalle Amiens, UniLasalle Beauvais, UniLasalle Rennes, UniLasalle Rouen, BUILDERS (ESITC), ECE, EIGSI, EPF, ESIGELEC , ESILV, ESTACA, EBI, CPE Lyon, 3IL ingénieur, EFREI, ELISA Aerospace, ESA Angers, ESAIP, ESCOM, ESEO Angers, ESIEA, ESIEE Paris, ESITC Paris, ESTIA, ISEN Méditerranée, ISEN Ouest, ISEP, JUNIA HEI, JUNIA ISEN, Polytech Angers, Polytech Annecy-Chambery, Polytech Clermont, Polytech Grenoble, Polytech Lille, Polytech Lyon, Polytech Marseille, Polytech Montpellier, Polytech Nancy, Polytech Nantes, Polytech Nice, Polytech Orléans, Polytech Paris Saclay, Polytech Sorbonne, Polytech Tours, ENSIBS Lorient, ENSIM Le Mans, ENSTBB Bordeaux, ESBS Strasbourg, ESGT Le Mans, ESI Reims, ESIR Rennes, ESIREM Dijon, ESIROI La Réunion, ESIX Caen/Cherbourg, ESIAB Brest/Quimper, EPISEN, ISAT Nevers, ISIFC Besançon, ISEL, ISTD Velizy, SUP'BIOTECH, SUP GALILEE Paris
3/ Concours GEII Polytech	Concours post bac d'accès à 35 écoles d'ingénieurs : EEIGM Nancy Grenoble INP, ENIB Brest, ENIM Metz, ENISE Saint Etienne, ENSGSI Nancy – groupe INP, ENSIBS Lorient Vannes, ENSIM Le Mans, ESGT Le Mans, ESIR Rennes, ESIREM Dijon, ESIROI La Réunion, Grenoble INP, ESISAR Valence, IMT Nord Europe, ENIT Tarbes, ISAT Nevers, ISEL Le Havre, Institut Agro Dijon, ISTD Velizy, Sup Galilée Paris, Telecom Saint Etienne,

	Polytech Angers, Polytech Annecy Chambéry, Polytech Clermont, Polytech Grenoble, Polytech Lille, Polytech Lyon, Polytech Marseille, Polytech Montpellier, Polytech Nancy, Polytech Nantes, Polytech Nice, Polytech Orléans, Polytech Paris Saclay, Polytech Sorbonne, Polytech Tours
4/Concours GEIDIC : Groupe d'Ecoles d'Ingénieurs de l'Information et de la Communication	3 écoles : ENSC Bordeaux, ENSIM, UTT
5/ Concours CCINP et banque d'épreuves	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 60 écoles : Bordeaux INP – ENSC, Bordeaux INP – ENSMAC, Bordeaux INP – ENSEGID, Bordeaux INP – ENSPIMA, Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA, Grenoble INP - Ense3, Grenoble INP – Ensimag, Grenoble INP – Esisar, Grenoble INP – Pagora, Grenoble INP – Phelma, Toulouse INP – ENSEEIHT, Toulouse INP – ENSIACET, Lorraine INP – ENSEM, Lorraine INP – ENSIC, Clermont Auvergne INP – ISIMA, Clermont Auvergne INP – Sigma, Sea tech, Enac (Ingénieur), ENSI Poitiers, ENSGTI, Supmicrotech ENSMM, Ensicaen, CY-Tech, ENSC Lille, CPE Lyon, ENSAI, ENSC Montpellier, ENSC Mulhouse, ISAE – Supméca, ISAE – ENSMA, ENSC Rennes, ECPM, Engees, Bordeaux Sciences Agro, Institut Agro Dijon, Oniris Agro Nantes, Telecom Physique Strasbourg, Lorraine INP - EEIGM, Lorraine INP – ENSGSI, Lorraine INP – ENSTIB, Toulouse INP – ENIT, Grenoble INP - Génie industriel, - Toulouse INP – ENIT, -ENAC (Contrôleur aérien), Ecam, EIL Côte d'Opale, EIVP, ENS Paris-Saclay, ENS Rennes, ENSIBS, ENSAIT, ENSISA, EOST, ESB, EPISEN, ESIGELEC, ESIREM, ESTIA, ISAT, ITECH Lyon, ESCOM chimie, ISEP, ESIEE, ESIROI, 3il, Ecole de l'Air et de l'Espace, Ensil – Encsi, ESM St-Cyr, Réseau Polytech
6/ Concours G2E	<ul style="list-style-type: none"> 14 écoles d'ingénieurs : EILCO, ENGEES, ENSEGID, ENSG, ENSG Géomatique, ENSIL-ENSCI, ENSI Poitiers, ENTPE, EOST, ESGT, IMT Mines Albi Carmaux, IMT Mines Alès, IMT Nord Europe
7/ Concours ENSEA	10 écoles d'ingénieurs : ENSEA Cergy, ESIREM Dijon, ESTP, ECAM – EPMI Cergy, ESIEA, Arts et métiers (oral spécifique), ECAM Rennes, ICAM Strasbourg, ENS, ESEO
8/ Concours PASS Ingénieur	36 écoles d'ingénieurs : ENSMM, Bordeaux INP, ENSMAC Chimie-Génie physique, Bordeaux INP, ENSEIRB-MATMECA, ENSICAen, ENSCL Lille, CPE LYON, ENSCMu Mulhouse, Lorraine INP – ENSEM, Lorraine INP – ENSIC, ISAE - Supméca Paris, ENSGTI Pau, ENSI Poitiers, ECPM Strasbourg, Toulouse INP – ENSEEIHT, Toulouse INP – ENSIACET, ENSEA Cergy, ENSG Géomatique, ENI Brest, ESEO Angers,

	ECAM Rennes, EIL Côte d'Opale, Toulouse INP-ENIT, ENSISA Mulhouse, Lorraine INP – ENSTIB, ESB Nantes, EPISEN, ESTIA Bidart, ISAT Nevers, ITECH Lyon, ESCOM Chimie Compiègne, ISEP Paris, 3iL Ingénieurs, ENSIL - ENSCI Limoges, Lorraine INP – ENSGSI
9/ Fédération Gay Lussac/CPI-classes réaratoires intégrées	Accès programme « GE » de 20 écoles d'ingénieur saffiliées à FGL : Centrale Lille/ ENSCL, Centrale Marseille, Chimie ParisTech, CPE Lyon,ECPM – Strasbourg, ENSCM Montpellier, ENSC Mulhouse, ENSCR Rennes, ENSGTI – Pau, ENSI Poitiers, ENSIC Nancy, ENSI Caen, ENSIL-ENSCI Limoges, ENSMAC Bordeaux INP, ESCOM Compiègne, ESPCI Paris, INSA Rouen, ITECH Lyon, SIGMA Clermont -Ferrand, Toulouse INP-ENSIACET.
10/ Classes préparatoires des INP	<ul style="list-style-type: none"> Accès programme « GE » de 33 écoles d'ingénieurs : ENSC : Cognitive ENSMAC (ex ENSCBP), ENSEIRB-MATMECA, ENSTBB, ENSEGID, ENSPIMA, ENSGTI, ISA BTP, ENSI Poitiers, ISIMA, POLYTECH Clermont, SIGMA Clermont, Grenoble INP(Ense3, Ensimag, Esisar, génie industriel, Pagora, Phelma, Sea Tech),(Lorraine INP(EEIGM, ENSAIA, ENSEM, ENSG, ENSGSI, ENSIC, Mines Nancy, POLYTECH Nancy, TELECOM Nancy, ENSTIB, ENIM), Toulouse INP et partenaires(ENIT, ENM, ENAC,)
11/ Concours groupe CESI	18 campus CESI
12/ Concours des ENI	4 écoles d'ingénieurs (ENI Brest, Tarbes, Saint Etienne, Metz
13/ Plateforme Apoflux (candidature et voeux	candidature à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, université de Bordeaux, Bordeaux INP
14/ Concours Mines - Telecom	18 écoles d'ingénieurs(dont 2 écoles de commerce) : EIVP, ENM, ENSG géologie, ENSG géomatique, ENSIIE, ENSSAT, ENSTA, ENTPE, EURECOM, IMT Business School, IMT Mines Albi, IMT Mines Alès, IMT Nord Europe, Mines Saint Etienne, Telecom Nancy, Telecom physique Strasbourg, Telecom Saint Etienne, Telecom SudParis.
15/ Concours INSA (groupe INSA, INSA inter filière, INSA post bac)	13 écoles d'ingénieurs : INSA CVL Centre-Val de Loire, INSA Hauts-de-France, INSA Lyon, INSA Rennes, INSA Rouen Normandie, INSA Strasbourg, INSA Toulouse, ENSC Mulhouse, ENSIL-ENSCI Limoges, ENSISA Mulhouse, ESITech Rouen, Isis Castres, Sup'EnR Perpignan.
16/ Passerelle PASS/SIGMA/ex PACES :	Accès à certaines écoles d'ingénieurs (l'EPF -école polytechnique féminine, ESIEE Paris, ESITECH par exemple) pour candidat issus parcours santé
17/ Plateforme ECandidat	Accès Certaines écoles d'ingénieurs, l'ENI Tarbes, Institut physique du globe par exemple pour candidat issus université

18/ Plateforme GEI UNIV (15 écoles)	l'ISAE-Supaéro, l'ENSTA Paris, Télécom Paris, MINES Paris, MINES Saint Etienne, MINES Nancy, l'IMT Atlantique, l'ENSAE Paris, Chimie ParisTech, l'École polytechnique, Arts et Métiers Paris, l'ESPCI Paris, Sup Optique et l'ENAC pour candidat L3, M1 universités
19/ Concours des UT (Universités Technologiques)	3 UT(UT Compiègne, UT Troyes, UT Belfort Montbéliard)
20/ Concours commun écoles du paysage (4 écoles dont l'une intégrée à INSA CVL (Centre Val de Loire) :	École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille (ENSP) , l'École de la nature et du paysage de Blois -INSA Centre Val de Loire(ENP), l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux(ENSAP Bordeaux) et l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille(ENSAP Lille)
21/ Concours X-ENS-ESPCI (&ENS B/L)(6 écoles)	Ecole Polytechnique Palaiseau, ESPCI Paris , ENS Lyon, Paris-Saclay, PSL, Rennes
22/ Concours Advance	4 écoles ESME, EPITA, SUP'Biotech, IPSA
23/ Concours agro-veto	18 écoles ingénieurs CTI : AgroParisTech, Bordeaux Sciences Agro, El Purpan, ENGEES, ENSAIA, ENSAT(CTI Agro Toulouse), ENSTIB, ESA, ESB, INSA CVL Centre-Val de Loire, Institut Agro Dijon, Institut Agro Montpellier, Institut Agro Ouest, ISARA, JUNIA ISA, Oniris, UniLaSalle, VetAgro Sup ;
24/ Concours Mines-Ponts (10 écoles)	École des Ponts ParisTech, SUPAERO (ISAE-SUPAERO), École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA Paris), Télécom Paris (Télécom Paris), École nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris), École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne (Mines Saint-Étienne), École nationale supérieure des mines de Nancy (Mines Nancy), École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire (IMT Atlantique), École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE ParisTech), École nationale supérieure de chimie de Paris (Chimie ParisTech) ;
25/ Concours universitaire des écoles centrales	6 Écoles : CentraleSupélec, Centrale Lyon, Centrale Nantes, Centrale Lille, Centrale Marseille, Centrale Casablanca.
26/ Concours banque PT	Une centaine d'écoles : écoles des concours CentraleSupélec, Mines Ponts, concours commun INP, Mines-Télécom, Ingeni'Up, e3a-Polytech, Puissance Alpha CPGE, Avenir Prépas

- **4.1/ Concours Centrale/Supélec**

Le concours Centrale-Supélec ou CCS est l'un des concours pour l'entrée dans les écoles d'ingénieurs françaises (habituellement surnommées « grandes écoles »).

Treize écoles recrutent par le biais de ce concours :

les écoles du Groupe Centrale :

- CentraleSupélec (Nouveau cursus unifié depuis 2018. Les cursus Centralien et Supélec ne sont plus accessibles)
- L'École centrale de Lille (EC Lille)
- L'École centrale de Lyon (EC Lyon, ECL)
- L'École centrale de Marseille (EC Marseille, ECM)
- L'École centrale de Nantes (EC Nantes, ECN)
- L'École centrale de Casablanca
- L'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM)
- L'Institut d'optique Graduate School (SupOptique)
- L'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA)
- L'École navale
- L'École spéciale des travaux publics (ESTP)
- L'EPF (anciennement École polytechnique féminine).

L'inscription au concours n'est pas subordonnée à l'obtention préalable d'un diplôme, ni à l'inscription dans un lycée ; tous les candidats d'un niveau d'études suffisant peuvent concourir (y compris des candidats libres).

Contrairement aux concours commun Mines-Ponts ou aux Concours communs polytechniques, l'inscription se fait ici par école (environ 120 € par école, gratuit pour l'École navale). On ne peut être admissible qu'aux écoles que l'on présente. Chaque école fixe sa propre barre d'admissibilité. Les oraux sont communs à toutes les écoles, sauf à l'ENSEA et à l'École Navale : ces écoles organisent leurs propres oraux. L'ENSEA utilise les notes de l'oral commun pour les candidats également admissibles à au moins une des autres écoles, qui passent alors uniquement l'oral commun CentraleSupélec. Les Arts et Métiers ont une épreuve orale spécifique de sciences.

Cycle international :

Outre le concours accessible à tous les étudiants présents en France, l'admission au Cycle international de formation est ouverte aux candidats non-français qui n'effectuent pas leur scolarité en France et qui résident au Maroc, au Liban, en Tunisie, au Gabon ou en Côte d'Ivoire. Des épreuves écrites, communes avec le concours Mines-Ponts, sont organisées au Maroc, au Liban, en Tunisie, au Gabon ou en Côte d'Ivoire pour les candidats qui ont suivi leur scolarité dans ces pays et qui sont présentés par un lycée en liaison avec l'Ambassade de France.

Épreuves d'admissibilité

Les épreuves d'admissibilité, sont toutes des épreuves écrites longues (trois ou quatre heures), et visent à évaluer les différentes compétences définies par les programmes de CPGE :

- Rédaction (MP, PC, PSI, TSI) : 4 heures, calculatrice interdite ;
- Langue obligatoire (MP, PC, PSI, TSI) : 4 heures, calculatrice interdite ;
- Mathématiques 1 (MP, PC, PSI, TSI) : 4 heures, calculatrice autorisée ;
- Mathématiques 2 (MP, PC, PSI, TSI) : 4 heures, calculatrice autorisée.
- Informatique (MP, PC, PSI, TSI) : 3 heures, calculatrice autorisée ;
- Physique-chimie 1 (MP, PSI, TSI) : 4 heures, calculatrice autorisée ;
- Physique 1 (PC) : 4 heures, calculatrice autorisée ;
- Physique-chimie 2 (MP, PSI, TSI) : 4 heures, calculatrice autorisée ;
- Physique 2 (PC) : 4 heures, calculatrice autorisée ;
- Chimie (PC) : 4 heures, calculatrice autorisée ;
- Option informatique (MP) : 4 heures, calculatrice autorisée ;
- Sciences industrielles pour l'ingénieur (MP) : 4 heures, calculatrice autorisée ;
- Sciences industrielles pour l'ingénieur (PSI) : 4 heures, calculatrice autorisée ;
- Sciences industrielles pour l'ingénieur (TSI) : 4 heures, calculatrice autorisée ;

Épreuves d'admission : Les épreuves d'admission ne concernent que les candidats admissibles. Il s'agit d'épreuves orales et pratiques. Elles visent à affiner l'évaluation obtenue à l'issue des épreuves d'admissibilité

et à la compléter par des éléments non pris en compte à l'écrit : compétences expérimentales, maîtrise de l'expression orale, capacité à communiquer oralement, etc.

Fiches descriptives des épreuves orales :

- Langue vivante (MP, PC, PSI, TSI) : Préparation : 20 minutes, échange avec l'examinateur : 20 minutes ;
- Épreuve pratique de physique (PC) : 3 heures, calculatrice autorisée ;
- Épreuve pratique de chimie (PC) : 3 heures, calculatrice autorisée ;
- Épreuve pratique de S2I (PSI, TSI) : 4 heures, calculatrice autorisée ;
- TIPE (MP, PC, PSI, TSI) : Étude de document : 2h15min, échange avec le jury : 40 minutes ;
- Mathématiques 1 (MP, PC, PSI, TSI) ::
- Mathématiques 2 (MP, PC, PSI, TSI) : Préparation : 30 minutes, échange avec l'examinateur : 30 minutes, calculatrice autorisée ;
- Physique-chimie 1 (MP, PSI, TSI) : Pas de préparation, échange avec l'examinateur : 30 minutes, calculatrice autorisée ;
- Physique-chimie 2 (MP, PSI, TSI) : Préparation : 30 minutes, échange avec l'examinateur : 30 minutes, calculatrice autorisée ;
- Physique 2 (PC) : Préparation : 30 minutes, échange avec l'examinateur : 30 minutes, calculatrice autorisée ;
- Chimie (PC) : Préparation : 30 minutes, échange avec l'examinateur : 30 minutes, calculatrice autorisée.

Pour en savoir plus sur ce concours : www.concours-centrale-supelec.fr.

• 4.2/ Concours/banque e3a-Polytech

e3a-Polytech est une banque d'épreuves qui fédère 70 écoles en un seul et unique concours et banque d'épreuves. Depuis la session 2020 et dans l'intérêt des candidats, la banque e3a-Polytech et la banque CCINP mutualisent certaines épreuves écrites. Les candidats peuvent s'inscrire aux deux banques d'épreuves qui conservent leurs propres identités et leurs spécificités en termes de recrutement. e3a-Polytech limite le nombre d'épreuves et en améliore les conditions en proposant :

- ne programmation coordonnée avec des Centres d'écrits identiques pour CCINP et e3a-Polytech ainsi qu'une mutualisation des épreuves de langues étrangères, français-philosophie et 1 à 2 épreuves scientifiques par filière.
- Le maintien de la double chance avec 2 épreuves spécifiques par filière : mathématiques, physique-chimie, une admissibilité et coefficients spécifiques, des épreuves orales spécifiques à chaque groupe d'écoles
- Une réduction de la durée des écrits avec 4,5 journées d'écrits pour l'ensemble des deux banques CCINP et e3a-Polytech

Si e3a-Polytech compte plus d'un taupin sur 2 parmi ses candidats, c'est qu'il constitue une voie majeure pour accéder à plus de 71 écoles d'ingénieurs. Augmentez vos chances à l'heure du choix de vos inscriptions. Parmi les écoles e3a-Polytech, il y a forcément celle qui vous convient et le métier qui vous passionnera.

e3a-Polytech offre 2969 places en 2023 à travers les concours suivants qui la compose :

- **Le Concours « Ingeni'Up »** : Le Concours Ingeni'Up rassemble 12 grandes écoles d'ingénieurs qui offrent un vaste choix de formations pour préparer les étudiants à une grande variété de métiers passionnants et tournés vers l'avenir. Vous êtes étudiant en classe prépa scientifique (filières MP, MPI, PC, PSI et PT), le concours Ingeni'Up vous permet d'intégrer en 3^{ème} année (1^{ère} année programme « GE ») l'une des 12 grandes écoles d'ingénieurs du concours :
- ECAM-EPMI ;
- ECAM – Lasalle ;
- ECAM Rennes ;
- ICAM Strasbourg Europe ;
- ICAM Lille ;
- ICAM Grand Paris Sud ;
- ICAM Nantes ;

- ICAM Toulouse ;
 - UniLasalle Amiens ;
 - UniLasalle Beauvais ;
 - UniLasalle Rennes ;
 - UniLasalle Rouen.
- **Le concours « Avenir »** : Le Concours Avenir regroupe 7 grandes écoles d'ingénieurs, présentes sur 16 campus : BUILDERS (ESITC), ECE, EIGSI, EPF, ESIGELEC , ESILV et ESTACA.
 - Créé en 2009, le Concours Avenir a été l'un des premiers concours communs permettant l'accès aux Écoles d'Ingénieurs Post-Bac associatives en France. Devenu incontournable pour de très nombreux élèves de Terminale Générale et STI2D, il se positionne depuis plusieurs années comme le concours qui regroupe les écoles d'ingénieurs privées les plus demandées sur Parcoursup. Avec près de 2400 places cumulées proposées aux milliers de candidats chaque année, il est également le concours le plus sélectif. Le Concours Avenir propose deux programmes accessibles après la terminale sur Parcoursup : Le programme INGENIEUR et le programme BACHELOR. Le concours Avenir comprend les concours « Avenir bac »(intégration de l'une des 7 écoles d'ingénieurs après une terminale générale ou STI2D), « Avenir plus »(intégration après un bac+1 de l'une des 7 écoles d'ingénieurs), « Avenir Bachelor »(intégration en post bac, bac+1,bac+2 dans l'un des 8 Bachelors (Bachelor Ingénierie du transport ferroviaire à l'EIGSI La Rochelle, Bachelor Ingénierie Numérique et Stratégie Marketing à l'EPF Paris-Cachan, Bachelor Ingénierie Énergie et Environnement à l'EPF Montpellier, Bachelor Ingénierie des Systèmes d'information à l'EPF Troyes, Bachelor Maintenance des systèmes intelligents et connectés à l'ESIGELEC Rouen (et IMT Nord Europe), Bachelor Ingénierie Numérique l'ESILV Paris-La Défense, Bachelor Technologie et Management l'ESILV Paris-La Défense (et l'EMLV), Bachelor Construction à BUILDERS Caen) proposés par les 7 écoles d'ingénieurs du concours), « Avenir Prépa »(6 des 7 écoles d'ingénieurs du Concours Avenir sont regroupées, sous l'intitulé "Concours AvenirPrépas", au sein de la Banque e3a – Polytech destinée aux candidats issus de Maths Spé (MPI, MP, PC et PSI), la Banque PT destinée aux candidats issus de Maths Spé PT. Seule l'EPF(anciennement École polytechnique féminine) recrute sur les épreuves de la banque « Centrale Supélec » après une classe prépa.
 - **Le Concours « Puissance Alpha »** : Le concours d'entrée « Puissance Alpha » prépare à l'entrée de l'une des 18 écoles grandes écoles d'ingénieurs habilitées CTI. Il comprend les concours « Puissance Alpha post bac »(ouvert terminale générale 1 science, terminale générale 2 sciences, terminale technologique), « Puissance Alpha Rebond »(Intégrez après votre bac une école en 1re ou 2e année selon votre parcours), « Puissance Alpha Prépa »(Intégrez l'une des 18 école d'ingénieurs après 2 ans de prépa(ouvert CPGE : MP, PC, PSI, MPI, PT, via les banques d'épreuves CCINP/e3a-Polytech, et PT), « Puissance Alpha Bachelor »(intégration en programme Bachelor dans l'une des 12 écoles d'ingénieurs sur 18 proposant un programme de Bachelor, ouvert aux élèves de Terminale(ou bac obtenu depuis moins de 2 ans) ;

Les 18 écoles du concours « Puissance Alpha » :EBI, CPE Lyon, 3IL ingénieur, EFREI, ELISA Aerospace, ESA Angers, ESAIP, ESCOM, ESEO Angers, ESIEA, ESIEE Paris, ESITC Paris, ESTIA, ISEN Méditerranée, ISEN Ouest, ISEP, JUNIA HEI, JUNIA ISEN.

- **Le concours « Polytech »** : Le concours « Polytech » recrute des élèves des classes suivantes : :
- MP (Mathématiques et Physique) via la banque d'épreuves « e3a-Polytech » ;
- MPI (Mathématiques, Physique-Chimie, Informatique) via la banque d'épreuves « e3a-Polytech » ;
- PC (Physique et Chimie) via la banque d'épreuves « e3a-Polytech » ;
- PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur) via la banque d'épreuves « e3a-Polytech » ;
- PT (Physique et Technologie) via la banque PT ;
- BCPST Bio (Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre) via le Concours Agro-Véto (banque Polytech A Bio) ;
- TB (Technologie et Biologie) via le Concours Agro-Véto (banque Polytech A TB)

- Le Concours Polytech ouvre les portes de 33 écoles d'ingénieurs (dont les 15 Polytech et les quatre écoles associées ENSIM, ESGT, ISEL et ESIREM), réparties sur la France entière. Les 33 écoles du concours « Polytech » :
- Polytech Angers, Polytech Annecy-Chambery, Polytech Clermont, Polytech Grenoble, Polytech Lille, Polytech Lyon, Polytech Marseille, Polytech Montpellier, Polytech Nancy, Polytech Nantes, Polytech Nice, Polytech Orléans, Polytech Paris Saclay, Polytech Sorbonne, Polytech Tours, ENSIBS Lorient, ENSIM Le Mans, ENSTBB Bordeaux, ESBS Strasbourg, ESGT Le Mans, ESI Reims, ESIR Rennes, ESIREM Dijon, ESIROI La Réunion, ESIX Caen/Cherbourg, ESIAB Brest/Quimper, EPISEN, ISAT Nevers, ISIFC Besançon, ISEL, ISTY Velizy, SUP'BIOTECH, SUP GALILEE Paris,

Les épreuves de la banque « e3a Polytech » :

- ÉPREUVES ÉCRITES COMMUNES AUX FILIÈRES MP, MPI, PC ET PSI, MUTUALISÉES AVEC CCINP
- ÉPREUVE DE FRANÇAIS-PHILOSOPHIE ;
- ÉPREUVES DE LANGUES VIVANTES
- ÉPREUVE DE SCIENCES INDUSTRIELLES OU INFORMATIQUE (SAUF FILIERE PC)
- ÉPREUVE D'INFORMATIQUE (FILIERE MPI)
- ÉPREUVE DE MODELISATION DE SYSTEMES PHYSIQUES OU CHIMIQUES (FILIERE PC)
- ÉPREUVE D'INFORMATIQUE (FILIERE PC)
- CAS PARTICULIER DE L'OPTION DE LA FILIERE MP : Le candidat, sous peine de se voir attribuer la note zéro, doit obligatoirement composer dans l'option choisie lors de l'inscription.
- ÉPREUVES ÉCRITES SCIENTIFIQUES SPÉCIFIQUES À LA BANQUE e3a-Polytech :
- FILIÈRE MP :
 - ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES : L'épreuve a une durée de 4 heures. Elle est réalisée sans calculatrice.
 - 2. ÉPREUVE DE PHYSIQUE-CHIMIE : L'épreuve de « Physique – Chimie » spécifique à la banque e3a-Polytech est d'une durée totale de 4 heures. Elle nécessite l'emploi d'une calculatrice.
- FILIÈRE MPI
 - 1. ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES : L'épreuve a une durée de 4 heures. Elle est réalisée sans calculatrice ;
 - 2. ÉPREUVE DE PHYSIQUE – CHIMIE : L'épreuve de « Physique – Chimie » spécifique à la banque e3a-Polytech est d'une durée totale de 4 heures. Elle nécessite une calculatrice.
- FILIÈRE PC :

1. ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES : L'épreuve a une durée de 4 heures. Elle est réalisée sans calculatrice.
 2. ÉPREUVE DE PHYSIQUE-CHIMIE : L'épreuve de « Physique – Chimie » spécifique à la banque e3a-Polytech est d'une durée totale de 4 heures. Elle nécessite l'emploi d'une calculatrice.
- FILIÈRE PSI :
1. ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES : L'épreuve a une durée de 4 heures. Elle est réalisée sans calculatrice.
 2. ÉPREUVE DE PHYSIQUE-CHIMIE : L'épreuve de « Physique et Chimie » spécifique à la banque e3a-Polytech est d'une durée totale de 4 heures. Elle nécessite l'emploi d'une calculatrice.

Pour plus d'informations sur ces épreuves qui sont dans le prolongement de celles de l'ancienne banque e3a, consulter la rubrique « annales » du site www.e3a-polytech.fr.

- ÉPREUVES ORALES (Convocation) : Chaque école ou groupe d'écoles réunies dans un même concours organise son propre oral. Les convocations et rendez-vous sont gérés par chaque centre d'oral. Il faut se reporter en fin de livret (pages spécifiques des écoles) pour connaître les modalités de convocation.

Pour les écoles du Concours Polytech : Il n'y a pas d'autre épreuve orale que l'épreuve nationale de TIPE.

Vous êtes admissible : Rendez-vous à partir du 14 juin 2023 à 14h sur www.scei-concours.fr pour connaître votre date de passage. Connectez-vous www.scei-concours.fr l'avant-veille de votre épreuve pour obtenir l'heure exacte de votre convocation. En cas de difficulté, le candidat peut téléphoner au 05.62.47.33.43 du lundi au dimanche inclus.

Pour l'EIL Côte d'Opale : Les candidats admissibles à l'oral seront convoqués par courrier électronique. L'entretien de motivation (compréhension sur un sujet d'actualité) aura lieu du 3 au 13 juillet à Paris et/ou à Saint-Omer et/ou à Calais et/ou à Dunkerque et/ou à Boulogne -sur-Mer au choix du candidat.

Cet entretien se déroulera sur une demi-journée.

Le secrétariat du concours se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire par téléphone 06 14 06 46 47 ou par mail : concours@eilco.univ-littoral.fr.

Pour en savoir plus sur ce concours : <https://e3a-polytech.fr>.

• 4.3/ Concours GEIPI Polytech

Devenir ingénieur avec le concours Geipi Polytech : Les 35 écoles du Concours Geipi Polytech permettent de devenir ingénieur à l'issue de 5 ans d'études après le bac. Pour mettre toutes les chances de votre côté et réussir pleinement vos études d'ingénieur dans nos écoles, il est conseillé d'avoir suivi :

- En classe de Première :
 1. La spécialité mathématiques
 2. La spécialité physique-chimie
 3. Un 3e enseignement de spécialité de votre choix
- En classe de Terminale :
 1. La spécialité mathématiques complétée par l'une des spécialités suivantes : physique-chimie, SVT, NSI, SI ou biologie-écologie (dans les lycées agricoles)

2. Ou bien l'option maths complémentaires complétée par deux des cinq spécialités citées ci-dessus.
- 3.

Les 35 écoles d'ingénieurs affiliées au concours Geipi Polytech sont : EEIGM Nancy Grenoble INP, ENIB Brest, ENIM Metz, ENISE Saint Etienne, ENSGSI Nancy – groupe INP, ENSIBS Lorient Vannes, ENSIM Le Mans, ESGT Le Mans, ESIR Rennes, ESIREM Dijon, ESIROI La Réunion, Grenoble INP, ESISAR Valence, IMT Nord Europe, ENIT Tarbes, ISAT Nevers, ISEL Le Havre, Institut Agro Dijon, ISTE Velizy, Sup Galilée Paris, Telecom Saint Etienne, Polytech Angers, Polytech Annecy Chambéry, Polytech Clermont, Polytech Grenoble, Polytech Lille, Polytech Lyon, Polytech Marseille, Polytech Montpellier, Polytech Nancy, Polytech Nantes, Polytech Nice, Polytech Orléans, Polytech Paris Saclay, Polytech Sorbonne, Polytech Tours.

Le concours Geipi Polytech comprend :

- Le concours Geipi nPolytech bac général : Le Geipi Polytech organise chaque année un concours d'entrée commun à 35 écoles d'ingénieurs publiques, destiné aux élèves de Terminale Générale. Les épreuves du concours Geipi Polytech sont :
- **Etude de dossier :**

Pour tous les candidats les matières prises en compte sont :

1. Spécialité mathématiques de Première
2. Spécialité physique-chimie de Première
3. Bac de français
4. Spécialité mathématiques de Terminale + la 2e spécialité scientifique de Terminale (parmi physique-chimie, SVT/biologie-écologie, numérique et sciences informatiques, sciences de l'ingénieur)

Pour les candidats qui n'ont pas suivi la spécialité mathématiques : l'option maths complémentaires + les 2 spécialités scientifiques suivies (parmi physique-chimie, SVT/biologie-écologie, numérique et sciences informatiques, sciences de l'ingénieur)

5. Anglais de Terminale

Pour les candidats qui postulent à des formations BIO, la note de spécialité de physique-chimie de Première pourra être remplacée par la note de SVT ou de biologie-écologie.

Les notes dans ces différentes matières conduisent pour chaque candidat à l'obtention d'une note de dossier. Aucun candidat ne sera éliminé suite à l'étude de dossier.

- **Epreuve écrite :**

En 2023, les modalités de l'épreuve écrite évoluent. Le concours Geipi Polytech souhaite diversifier les profils recrutés. Le format de l'épreuve écrite sera donc adapté aux enseignements de Terminale. Ainsi tous les candidats scientifiques pourront composer sur leurs deux spécialités de Terminale.

Tous les candidats inscrits au concours seront convoqués à une épreuve écrite de 3 heures,

L'épreuve écrite comportera :

- Un sujet de mathématiques (1h) : QCM basé sur le programme commun à la spécialité mathématiques et à l'option maths complémentaires
- Deux sujets (2h) à choisir parmi : mathématiques, physique-chimie, numérique et sciences informatiques, SVT/biologie-écologie ou sciences de l'ingénieur

Les sujets de l'épreuve écrite 2023 porteront majoritairement sur le programme de Terminale, y compris les notions vues après le mois de mars. Pour les candidats ayant suivi la spécialité biologie-écologie dans un lycée agricole, les épreuves de SVT peuvent aborder des notions vues en classe de Première.

Il ne sera pas envoyé de convocation papier, les candidats devront se connecter à l'Espace candidat du site Geipi Polytech, pour télécharger et imprimer leur convocation.

Jury d'admission : le jury se réunit pour établir les classements de l'ensemble des candidats. Toutes les décisions relatives à l'admission des candidats seront prises par le jury du Concours Geipi Polytech.

Nombre de places au concours Bac Général 2023

3 763 places offertes en 2023 dans les 35 écoles :

- EEIGM Nancy - Groupe INP 82
- ENIB Brest 120
- ENIM Metz 124
- ENISE Saint-Etienne 116
- ENSGSI Nancy - Groupe INP 60
- ENSIBS Lorient-Vannes 60
- ENSIM Le Mans 45
- ESGT Le Mans 25
- ESIR Rennes 65
- ESIREM Dijon 90
- ESIROI La Réunion 36
- Grenoble INP - Esisar Valence 60
- IMT Nord Europe 130
- INP-ENIT Tarbes 150
- ISAT Nevers 90
- ISEL Le Havre 35
- ISTY Mantes-Vélizy 35
- L'Institut Agro Dijon 26 + 25 places BIO
- Polytech Angers 94 + 32 places BIO
- Polytech Annecy-Chambéry 115
- Polytech Clermont 115 + 35 places BIO
- Polytech Grenoble 135
- Polytech Lille 145 + 25 places BIO
- Polytech Lyon 120
- Polytech Marseille 180
- Polytech Montpellier 180 + 25 places BIO
- Polytech Nancy 144
- Polytech Nantes 144
- Polytech Nice Sophia 120
- Polytech Orléans 180
- Polytech Paris-Saclay 135
- Polytech Sorbonne 145 + 30 places BIO
- Polytech Tours 150
- Sup Galilée Paris 52
- Télécom Saint-Etienne 88
- Le concours Geipi nPolytech bac technologique : Le concours est ouvert aux élèves de Terminale en série STI2D, aux élèves de Terminale en série STL, aux étudiants titulaires d'un Baccalauréat STI2D ou STL obtenu en 2022 dans un lycée français.

Les épreuves du concours Geipi Polytech bac technologique sont :

- Etude de dossier

Pour tous les candidats inscrits, les matières prises en compte sont :

1. Mathématiques de Première et de Terminale
2. Spécialité « physique-chimie et mathématiques » de Première et de Terminale
3. Anglais de Terminale
4. Bac de français
5. La 2e spécialité choisie en Terminale (parmi les spécialités ingénierie, innovation et développement durable, sciences physiques et chimiques en laboratoire, biochimie biologie biotechnologies)

Le Jury du concours analyse les dossiers. Les candidats dont le dossier est jugé suffisant sont convoqués à un entretien de motivation. Pour savoir s'ils sont convoqués à l'entretien de motivation, les candidats doivent se connecter à l'Espace candidat du site Geipi Polytech, à partir de mi-avril.

- Entretien de motivation

Les candidats dont les notes de dossier sont jugées suffisamment élevées par le jury, seront convoqués à un entretien de motivation. Pour les candidats résidant dans les DOM-TOM ou à l'étranger, l'entretien de motivation se déroule par visioconférence. Il n'est pas envoyé de convocation papier. Les candidats doivent se connecter à l'Espace candidat du site Geipi Polytech pour prendre rendez-vous en ligne au plus tôt.

L'entretien de motivation dure environ 25 minutes. C'est une discussion entre le candidat et le Jury (composé de 2 personnes) afin d'évaluer son aptitude à suivre une formation d'ingénieur. Il ne nécessite pas de préparation scolaire préalable.

L'absence à l'entretien est éliminatoire.

Les places disponibles pour ce concours sont :

Ecoles	Lieu de formation du cycle préparatoire	Spécialités partenaires	Places offertes	
			série STI2D	série STL
ENIM Metz	Dans l'école	/	12	
ENSIBS Lorient-Vannes	IUT de Lorient	GIM	8	
	IUT de Lorient	MT2E	8	
	IUT de Vannes	Info	14	
ESGT Le Mans	Dans l'école	/	5	
ESIROI La Réunion	Dans l'école	/	4	2
INP-ENIT Tarbes	IUT de Tarbes	GMP	12	
Polytech Angers	IUT d'Angers	GEII	6	
Polytech Grenoble	IUT de Grenoble	GEII	6	
	IUT de Grenoble	Chimie		6
Polytech Lille	IUT de Lille	GEII	6	
Polytech Lyon	Université Jean Monnet	SPI	12	
Polytech Marseille	IUT de Marseille	GEII	6	
	IUT de Marseille	R&T	6	
	IUT de Marseille	MT2E	6	
	IUT de Marseille	MP	4	
	IUT de Marseille	Chimie		2
Polytech Nantes	IUT de Nantes	GEII	8	
	IUT de Nantes	Info	14	
Polytech Orléans	IUT d'Orléans	GMP	12	
	IUT d'Orléans	MT2E	12	

Pour en savoir plus sur ce concours : www.geipi-polytech.org.

- **4.4/ Concours GEIDIC : Groupe d'Ecoles d'Ingénieurs de l'Information et de la Communication**

Le GEIDIC regroupe 3 écoles d'ingénieurs spécialisées dans les domaines de l'information et de la communication : l'ENSC Bordeaux, l'ENSIM, l'UTT. Pour le concours GEIDIC, seuls les étudiants de Khâgne

B/L peuvent se présenter aux écoles de ce groupe via la banque d'épreuves BLSES. La banque d'épreuves La BLSES, sur laquelle recrutent les trois ENS, les quatre écoles du concours Ecrime (voir étoile magique « Commerce ») (KEDGE BS, NEOMA BS, EM Strasbourg et Rennes SB), les écoles de statistiques (ENSAE, ENSAI), les écoles d'ingénieurs du GEIDIC (ENSC Bordeaux, ENSIM, EPITA, UTT), l'ENSG, l'université Paris Dauphine pour la L3 sciences sociales, l'ESIT, le CELSA, l'ISMAPP.

L'inscription à ce concours en B/L est unique : www.concours-bce.com, Les épreuves écrites issues de la BLSES (communes aux Écoles Normales Supérieures d'Ulm, Saclay et Lyon, l'ENSAE et l'ENSAI), représentent un total de 50 coefficients et sont les suivantes :

- Philosophie (6h, coefficient 5)
- Sciences sociales (6h, coefficient 8)
- Mathématiques (4h, coefficient 24)
- Langue Vivante étrangère (3h, coefficient 5)
- Option : sociologie/économie (5h, coefficient 8).

Ces épreuves sont suivies d'un oral d'admission.

Pour en savoir plus sur ce concours : www.geidic.fr.

• **4.5/ Concours CCINP :**

Le concours commun INP est un concours national permettant l'entrée dans une soixantaine d'écoles d'ingénieurs partout en France :

- Plus de trente écoles du concours CCINP
- Une quarantaine d'écoles en banque d'épreuves

Le CCINP s'adresse principalement à des étudiants de 2^e année de classe préparatoire scientifique CPGE, dans les filières MP, MPI, PC, PSI, TPC, PT et TSI. Le passage par une CPGE n'a pas de caractère obligatoire (sauf dans les filières TPC et TSI, cf notice du concours), mais aide grandement à la réussite de celui-ci. Les épreuves écrites et orales portent sur les programmes officiels des classes préparatoires scientifiques de 1^{re} et 2^e années.

À l'issue des épreuves écrites et orales, les candidats émettent des vœux d'école. Le choix de l'école se fait selon le rang de classement et le nombre de places ouvertes par chaque école.

Le CCINP permet d'intégrer des écoles de renommée, dont les spécialités couvrent la plupart des domaines des métiers d'ingénieurs.

Le Concours Commun INP : Avec plus de 20 000 étudiants et 99 laboratoires de recherche, le Groupe INP est le 1^{er} réseau français d'écoles publiques d'ingénieurs. Ce changement de nom est dans l'ordre des choses : ce sont les INP qui l'ont créé mais c'est l'ensemble des écoles (celles du groupe INP mais aussi les écoles prestigieuses d'autres réseaux thématiques FGL, Polymeca, ISAE, ...) qui le gèrent avec nous de A à Z. Ce concours traduit bien l'ADN de nos grandes écoles : une formation de haute qualité en sciences et technologies, fortement adossée à la Recherche, plus des liens étroits avec les industriels, de la pluridisciplinarité, de l'appétence pour l'international et les innovations pédagogiques.

- **Ecoles du concours commun INP :** Bordeaux INP – ENSC, Bordeaux INP – ENSMAC, Bordeaux INP – ENSEGID, Bordeaux INP – ENSPIMA, Bordeaux INP – ENSEIRB-MATMECA, Grenoble INP – Ense3, Grenoble INP – Ensimag, Grenoble INP – Esisar, Grenoble INP – Pagora, Grenoble INP – Phelma, Toulouse INP – ENSEEIHT, Toulouse INP – ENSIACET, Lorraine INP – ENSEM, Lorraine INP – ENSIC, Clermont Auvergne INP – ISIMA, Clermont Auvergne INP – Sigma, Sea tech, Enac (Ingénieur), ENSI Poitiers, ENSGTI, Supmicrotech ENSMM, Ensicaen, CY-Tech, ENSC Lille, CPE Lyon, ENSAI, ENSC Montpellier, ENSC Mulhouse, ISAE – Supméca, ISAE – ENSMA, ENSC

Rennes, ECPM, Engées, Bordeaux Sciences Agro, Institut Agro Dijon, Oniris Agro Nantes, Telecom Physique Strasbourg.

- **Écoles en Banque CCINP+ réseau Polytech (en filière TSI) :** Lorraine INP - EEIGM, Lorraine INP – ENSGSI, Lorraine INP – ENSTIB, Toulouse INP – ENIT, Grenoble INP - Génie industriel, - Toulouse INP – ENIT, -ENAC (Contrôleur aérien), Ecam, EIL Côte d'Opale, EIVP, ENS Paris-Saclay, ENS Rennes, ENSIBS, ENSAIT, ENSISA, EOST, ESB, EPISEN, ESIGELEC, ESIREM, ESTIA, ISAT, ITECH Lyon, ESCOM chimie, ISEP, ESIEE, ESIROI, 3il, Ecole de l'Air et de l'Espace, Ensil – Ensci, ESM St-Cyr, Réseau Polytech.

LES ÉPREUVES ÉCRITES DES CCINP :

Les épreuves écrites et orales sont fixées par l'arrêté du 31/05/2022 publié au JO de juin 2022.

Les épreuves portent sur les programmes officiels des classes préparatoires scientifiques des filières MP, MPI, PC, PSI, TSI, TPC et PT.

- Epreuve commune de français – philosophie(4h) : L'épreuve de français - philosophie comprend un résumé de texte et une dissertation. Cette épreuve porte sur l'un des thèmes du programme des classes préparatoires scientifiques.
- Epreuves communes de langues vivantes(langue vivante A(3h) et langue vivante B(1h) : Les 7 langues vivantes admises au CCINP et aux épreuves écrites des concours d'admission dans les écoles en banque d'épreuves sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais et russe.
- Epreuves filière MP : mathématiques 1(4h), physique – chimie(4h), mathématiques 2(4h), informatique ou sciences industrielles de l'ingénieur(4h) ;
- Epreuves filière MPI : mathématiques 1(4h), physique – chimie(4h), mathématiques 2(4h), informatique (4h). Les épreuves de MATHÉMATIQUES 1 et MATHÉMATIQUES 2 sont communes à la filière MP. L'épreuve PHYSIQUE – CHIMIE est partiellement commune à la filière MP. L'épreuve INFORMATIQUE est dédiée à la filière MPI.
- Epreuves filière PC : mathématiques (4h), physique (4h), chimie(4h), français – philosophie(4h, épreuve mutualisée e3a polytech), informatique(3h, mutualisée épreuves e3a polytech), langue vivante A(3h, anglais obligatoire pour ESM Saint Cyr) et langue vivante B(1h, facultative, mutualisées épreuves e3a polytech), « modélisation des systèmes physiques et chimiques » (4h, mutualisée épreuves e3a polytech). L'épreuve de « modélisation des systèmes physiques et chimiques » en PC et TPC est maintenue dans son format actuel ;
- Epreuves filière PSI : mathématiques (4h), physique - chimie(4h), « modélisation des systèmes physiques et chimiques » (4h), français – philosophie(4h, commune avec banque e3a polytech), informatique(3h), langue vivante A(3h, anglais obligatoire pour ESM Saint Cyr) et langue vivante B(1h, facultative, mutualisées épreuves e3a polytech), sciences industrielles de l'ingénieur(4h, mutualisée épreuves e3a polytech)
- Epreuves filière TSI : mathématiques (4h), physique – chimie(4h), modélisation(3h), français – philosophie(4h), informatique(3h), langue vivante A(3h), langue vivante B(1h, point >10 pris en compte uniquement), sciences industrielles de l'ingénieurs(6h) ;
- Epreuves filière TPC : mathématiques(4h), physique(4h), chimie(4h), français – philosophie(4h), informatique(3h), langue vivante A(3h), langue vivante B(1h, point >10 pris en compte uniquement), modélisation(4h) ;
- Epreuves orales du concours CCINP :
- Epreuves communes CCINP :
- Epreuve commune langue vivante (langue vivante identique à celle choisie pour la langue vivante A) ;
- Epreuve commune « évaluation des TIPE (30 minutes, organisée en commun par le Concours Centrale-Supélec, le Concours Commus INP, le Concours Commun Mines-Ponts la Banque filière PT (Physique Technologie) et d'autres concours ;

-Epreuves orales filière MP : mathématiques (30 min), physique – chimie(30min), langue vivante A(30min), TIPE(30min) ;

- Epreuves orales filière MPI : mathématiques (30 min), physique – chimie(30min), informatique(30min), langue vivante A(30min), TIPE(30min) ;

- Epreuves orales filière PC : mathématiques (30 min), physique ou chimie(30min), langue vivante A(30min), TIPE(30min), TP physique ou chimie(2h15) ;

- Epreuves orales filière PSI : mathématiques (30 min), physique – chimie(30min), TP sciences industrielles de l'ingénieur(1h30), langue vivante A(30min), TIPE (30min) ;

- Epreuves orales filière TSI : mathématiques (30 min), physique – chimie(30min), , langue vivante A(30min), TIPE(30min), TP sciences industrielles de l'ingénieur(3h) ;

- Epreuves orales filière TPC : mathématiques (30 min), physique ou chimie(30min), TP physique ou chimie(2h15), langue vivante A(30min), TIPE (30min) ;

- Epreuves orales filière banque PT :

TP sciences Industrielles 1(1h), Interrogation sciences Industrielles 2(1h), mathématiques I(30min), mathématiques et algorithmique(30min), TP physique(1h), physique-Chimie(30min) langue vivante étrangère obligatoire(20min), langue vivante étrangère facultative(15min), Épreuve commune de TIPE (30min).

Pour en savoir plus sur ce concours : www.concours-commun-inp.fr.

• **4.6/ Concours G2E :**

Le concours G2E – Géologie, Eau, Environnement – est un concours d'entrée à 14 écoles d'ingénieurs spécialisées dans les géosciences et l'environnement qui s'adresse exclusivement aux élèves de classes préparatoires de BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre). Elles forment des futurs ingénieurs dans les domaines suivants: Environnement, Energies, Géologie, Génie de l'Eau, Gestion des ressources minérales, Génie écologique, Génie civil, Aménagement du territoire, Matériaux innovants, Génie industriel, Géophysique, Numérique, Météorologie et climat, Recherche. Il se déroule en 2 temps: les épreuves écrites et les épreuves orales.

Le programme du concours correspond aux programmes enseignés pendant vos 2 années de classes préparatoires de BCPST.

Epreuves écrites et orales du concours G2E :

Liste des épreuves écrites : Mathématiques (4h), Chimie (3h), Biologie (3h) Composition française (3h30), Physique (3h30), Géologie (3h).

Liste des épreuves orales : Mathématiques, TIPE et entretien, Physique, Langue vivante 1 Anglais (obligatoire), Chimie/Informatique (1 épreuve obligatoire au choix), Langue vivante 2 Allemand ou Espagnol (facultative, point >10 pris en compte uniquement), Géologie pratique.

Les écoles d'ingénieurs du concours G2E :

- EILCO École d'Ingénieurs du Littoral
- ENGEES École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg
- ENSEGID École Nationale Supérieure en Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement durable (Bordeaux)
- ENSG École Nationale Supérieure de Géologie (Nancy)

- ENSG Géomatique École Nationale des Sciences Géographiques (Marne la Vallée)
- ENSIL-ENSCI École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges
- ENSIP École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers
- ENTPE École Nationale des Travaux Publics de l'État (Vaulx-en-Velin)
- EOST École et Observatoire des Sciences de la Terre (Strasbourg)
- ESGT École Supérieure des Géomètres et Topographes (Le Mans)
- IMT Mines Albi Carmaux
- IMT Mines Alès
- IMT Nord Europe (Lille)

Pour en savoir plus sur ce concours : <https://concoursg2e.univ-lorraine.fr>.

• 4.7/ Concours ENSEA :

Le concours ENSEA est un concours ouvert aux titulaires d'un DUT, d'un BTS, en 2^{ème} ou 3^{ème} année d'un BUT. Cette banque d'épreuves est organisée par l'ENSEA (Ecole Nationale Supérieure de l'Electronique et ses applications) et regroupe actuellement dix écoles d'ingénieurs. Les écoles membres de cette banque d'épreuves sont :

- ENSEA Cergy ;
- ESIREM Dijon ;
- ESTP ;
- ECAM – EPMI Cergy ;
- ESIEA ;
- Arts et métiers (oral spécifique) ;
- ECAM Rennes (oral spécifique) ;
- ICAM Strasbourg (oral spécifique) ;
- ENS(oral spécifique) ;
- ESEO(oral spécifique).

Le concours ENSEA comprend également la banque d'épreuves ATS, ouverte aux étudiants en prépa ATS scientifique(génie civil ou génie industriel), également organisée par l'ENSEA et qui regroupe actuellement une quarantaine d'écoles d'ingénieurs(Arts et Métiers Paris, Centrale Lille, Centrale Marseille, Centrale Nantes, ECAM Lyon, ECAM-EPMI, EIGSI La Rochelle, EIL Côte d'Opale, ENSEA Cergy, ENS Rennes, ENSIM, ENSSAT Lannion, ESGT, ESIGELEC Rouen, ESIREM Dijon, ESTIA Bidart, ESTP Paris, INP ENIT, ISAE-ENSMA Poitiers, ISAT Nevers, IMT Mines d'Alès, IMT Mines Albi, IMT Lille Douai, Polytech (Annecy-Chambéry, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Nice-Sophia, Orléans, Paris-Saclay, Tours), Sigma Clermont, Supméca, Télécom Nancy, Télécom Paris, Télécom SudParis). Le concours Banque ATS est réservé aux étudiants issus d'une classe prépa ATS scientifique (génie civil ou génie industriel). Une prépa ATS (adaptation technicien supérieur) prépare en 1 an les étudiants ayant validé un BTS ou une 2e ou 3e année de BUT scientifique à intégrer une école d'ingénieurs ou une école vétérinaire.).

Epreuves de la banque d'épreuves ATS 2023 :

Les épreuves écrites communes comprennent : une épreuve d'anglais (2h – coef 2), une épreuve de français (4h – coef 2), une épreuve de mathématiques (3h – coef 3), une épreuve de génie civil ou sciences industrielles (5h – coef 4), une épreuve de sciences physique (3h – coef 3)

Les épreuves orales communes comprennent : une épreuve d'anglais (20 min – coef 2), une épreuve de mathématiques (25 min – coef 2), une épreuve de génie civil (40 min – coef 3) (pour la filière ATS Génie Civil), une épreuve de sciences industrielles (génie électrique – 25 min – coef 2) (génie mécanique – 25min – coef 2) (pour la filière ATS Génie Industriel), une épreuve de sciences physiques (25 min – coef 2).

Pour en savoir plus sur ce concours : <https://concours.ensea.fr>.

• **4.8/ Concours PASS Ingénieur :**

Les candidats en L2 ou L3 à l'université peuvent intégrer une des 36 écoles d'ingénieur par le concours PASS'Ingénieur qui est une passerelle nationale d'intégration avec admissibilité sur dossier et épreuves orales d'admission.

Le candidat postule sur l'une des 3 filières :

- Maths - Physique (MP)
- Physique - Chimie (PC)
- Maths - Informatique (MI)

Les épreuves d'admission :

- Dossier d'admissibilité :

Sont pris en compte :

- le dossier universitaire du candidat
- l'évaluation des moyennes semestrielles
- une fiche d'évaluation à compléter par le responsable de la dernière année de formation (optionnel)
- grille d'appréciation que le responsable doit remplir directement en ligne.

- **ADMISSION :**

Les épreuves orales de la session 2023 se tiennent à Paris ou Toulouse sur deux jours avec 4 épreuves orales :

- Filière Maths – Informatique : maths(30min), informatique(30 min), anglais(30 min), Entretien de culture scientifique et générale & motivation(30 min) ;
- Filière Maths – Physique : physique(30 min), : maths(30min), anglais(30 min), Entretien de culture scientifique et générale & motivation(30 min)
- Physique – Chimie : physique(30 min), : chimie(30min), anglais(30 min), Entretien de culture scientifique et générale & motivation(30 min).

Les écoles :

ENSMM, Bordeaux INP - ENSMAC Chimie-Génie physique, Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA, ENSICAen, ENSCL Lille, CPE LYON, ENSCMu Mulhouse, Lorraine INP – ENSEM, Lorraine INP – ENSIC, ISAE - Supméca Paris, ENSGTI Pau, ENSI Poitiers, ECPM Strasbourg, Toulouse INP – ENSEEIHT, Toulouse INP – ENSIACET, ENSEA Cergy, ENSG Géomatique, ENI Brest, ESEO Angers, ECAM Rennes, EIL Côte d'Opale, Toulouse INP-ENIT, ENSISA Mulhouse, Lorraine INP – ENSTIB, ESB Nantes, EPISEN, ESTIA Bidart, ISAT Nevers, ITECH Lyon, ESCOM Chimie Compiègne, ISEP Paris, 3iL Ingénieurs, ENSIL - ENSCI Limoges, Lorraine INP – ENSGSI.

Pour en savoir plus sur ce concours : <https://passingenieur.scei-concours.fr>.

• 4.9/ Fédération Gay Lussac:

La Fédération Gay-Lussac (FGL), qui existe depuis 1994, est le plus ancien réseau thématique dans le monde des écoles de chimie de France. Elle offre aux 20 écoles qui la constituent une meilleure visibilité et permet de mener des actions concrètes qui apportent un vrai plus à la formation des ingénieurs.

Toutes ces écoles unissent leurs efforts et mutualisent leurs moyens pour :

dispenser une formation scientifique, technologique, humaine et managériale innovante et adaptée au monde industriel ;

sensibiliser les étudiants à la culture de l'entreprise et développer leur sens de l'autonomie, de l'initiative et des responsabilités ;

assurer une formation solide à la recherche dans des domaines d'excellence ;

offrir aux étudiants un large éventail de spécialisations grâce à un dispositif souple de mobilité inter-écoles ;

élargir l'horizon international des étudiants par la pratique des langues étrangères, des stages et des cursus de double diplôme dans le monde entier.

Les 20 écoles de FGL :

- Centrale Lille – ENSCL – Lille
- Centrale Méditerranée – Marseille
- Chimie ParisTech
- CPE Lyon
- ECPM – Strasbourg
- ENSCM – Montpellier
- ENSCMu – Mulhouse
- ENSCR – Rennes
- ENSGTI – Pau
- ENSI – Poitiers
- ENSIC – Nancy
- ENSICAEN – Caen
- ENSIL-ENSCI – Limoges
- ENSMAC – Bordeaux INP (ex-ENSCBP)
- ESCOM Chimie – Compiègne
- ESPCI Paris – Paris
- INSA – Rouen
- ITECH – Lyon
- SIGMA Clermont -Ferrand
- Toulouse INP-ENSIACET.

Parmi ces écoles :

- LES écoles de chimie membres de la Fédération Gay Lussac ;
- 5 écoles proposent des classes préparatoires intégrées Gay-Lussac, ouvrant l'accès aux 20 écoles d'ingénieurs. Ces classes, qui existent depuis plus de 25 ans dans les villes de Rennes et de Lille, présentent un programme de formation nettement plus orienté vers la chimie. Les classes ouvertes à Clermont-Ferrand en 2008, à Strasbourg en 2011 et à Pau en 2014 complètent ce dispositif spécifique de recrutement réparti sur l'ensemble du territoire français.

- 6 écoles proposent leurs propres classes préparatoires intégrées ;
- 6 écoles proposent le diplôme d'ingénieur en apprentissage.

FGL offre Des Classes Prépas Intégrées (CPI) communes : Les CPI Gay-Lussac (à Rennes, Lille, Pau, Strasbourg ou Clermont-Ferrand), ou le programme international Chem.I.St (CHEMistry International STudies), au niveau du BAC, sont spécifiquement construits pour intégrer, après 2 ans de classes prépas, l'une des 20 écoles de la Fédération, sur contrôle continu.

- Les Classes Préparatoires Intégrées à la Fédération Gay-Lussac (CPI) :

La Fédération Gay-Lussac propose deux cycles communs : Les Classes Préparatoires Intégrées dites « classiques » et un cycle international Chem.I.St (Chemistry International Studies). Ces classes sont réparties sur 5 sites en France : Clermont-Ferrand, Lille, Pau, Rennes et Strasbourg.

Vous intégrez l'une de ces 5 CPI après avoir obtenu votre BAC. L'admission se fait sur dossier et sur entretien de motivation via parcouressup.. Après vos 2 années de classes prépas, vous pouvez intégrer l'une des 20 écoles de la FGL sans concours (en fonction de votre classement de sortie et sur contrôle continu).

Ces filières sont conseillées aux étudiants qui ont choisi de faire une école d'ingénieur en chimie ou génie chimique, mais qui ne sont pas fixés sur une école en particulier.

- Le Cycle Intégré Tremplin Ingénieur (CITI)

La Fédération Gay-Lussac accueille à Rennes des bacheliers STL, spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire (SPCL). La classe est composée d'une trentaine d'élèves pour un cursus réalisé en 2 ans. Le recrutement national se fait via la plateforme ParcourSup. Un dossier dématérialisé et un entretien par un jury de recrutement de l'ENSCR (Rennes) permettent d'établir une liste de candidats motivés pour cette formation exigeante. Le programme pédagogique est conforme aux exigences du cycle ingénieur mais est adapté à la formation antérieure de ces bacheliers afin d'assurer à l'élève le succès en Ecole d'ingénieurs. Un contrôle continu des connaissances conditionnera le passage en 2ème année et l'accès sans concours à une Ecole d'Ingénieur de la Fédération Gay Lussac.

- Classes Préparatoires Intégrées aux écoles et autres cursus :

6 écoles de la Fédération proposent des Classes Préparatoires Intégrées qui leur sont propres, c'est à dire qui ne permettent d'entrer que dans l'école choisie : CPE Lyon, l'ENSCMu à Mulhouse, l'ESCOM à Compiègne, l'ENSIL-ENSCI à Limoges, INSA Rouen, ITECH Lyon. Pour CPE Lyon et l'ESCOM, l'admission se fait via le Concours Puissance Alpha ; l'ITECH a sa propre procédure de recrutement, à consulter sur le site internet de l'école.

Cinq écoles de la Fédération (ENSIC, ENSIACET, ENSCBP, ENSGTI, ENSI Poitiers) sont aussi accessibles via La Prépa des INP (voir paragraphe sur la prépa des INP).

Deux écoles : l'ENSCBP à Bordeaux et l'ENSGTI à Pau recrutent également sur les prépas intégrées de l'Université de Bordeaux.

Enfin l'INSA Rouen et Centrale Marseille proposent d'autres cursus d'admission depuis le niveau BAC.

N'hésitez pas à vous rendre sur les sites Internet des écoles pour plus d'informations sur ces modes de recrutement.

Pour en savoir plus sur la FGL: <https://20ecolesdechimie.com>

- **4.10/ Classes préparatoires des INP : Un autre style de prépa.**

Faire une prépa scientifique, c'est se garantir un avenir professionnel, malgré la crise, en intégrant une école d'ingénieurs.

Faire La Prépa des INP, c'est intégrer un important réseau d'écoles d'ingénieurs français, sans concours mais sur la base du contrôle continu, grâce à des enseignements de qualité, des équipes pédagogiques motivées, et un accompagnement personnalisé.

Enfin, à La Prépa des INP, on quitte les « années lycée », pour évoluer dans l'environnement « écoles d'ingénieur », et construire un projet professionnel.

- Les spécificités de La Prépa des INP :

Les écoles d'ingénieurs recrutent majoritairement leurs futurs élèves sur concours après les Classes Préparatoires (CPGE). En 1993, afin de diversifier leur recrutement, les écoles des INP ont créé le Cycle Préparatoire Polytechnique (CPP - La Prépa des INP). La Formation se déroule sur les mêmes contenus et de manière coordonnée sur tous les sites.

Pourquoi préférer La Prépa des INP à une prépa classique "CPGE" ? A La Prépa des INP, vous êtes dans un cursus ingénieur dès le baccalauréat. Le contrôle continu définit le classement final et remplace le concours.

A La Prépa des INP, le stage en entreprise fait partie intégrante de la formation, vous vous préparez d'abord à choisir une école et non à passer un concours.

L'objectif de La Prépa des INP est double :

- Mettre en place les connaissances, les méthodes et les outils nécessaires à asseoir une formation d'ingénieur
- Vous guider dans la construction de votre projet professionnel.

- Les écoles d'ingénieurs associées à la prépa des INP :

Le Groupe INP c'est + de 30 écoles d'ingénieurs : Les élèves issus de La Prépa des INP bénéficient de places réservées dans 32 écoles du Groupe INP.

Cela ne veut pas dire qu'il faut avoir fait sa Prépa des INP dans la même ville que celle de l'école que l'on souhaite intégrer. En effet, à la fin des 2 ans de Prépa des INP, les élèves issus des différents sites de La Prépa des INP sont interclassés sur la base de leur note de contrôle continu, et affectés par un jury d'admission, en tenant compte de leurs vœux d'écoles.

Les écoles d'ingénieurs :

- Bordeaux INP Nouvelle Aquitaine
 - ENSC : Cognitique
 - ENSMAC (ex ENSCBP) : Matériaux, Agroalimentaire et Chimie
 - ENSEIRB-MATMECA : Électronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique, Réseaux et Systèmes d'information, Systèmes Électroniques Embarqués
 - ENSTBB : Technologie des Biomolécules
 - ENSEGID : Environnement, Géoressources et Ingénierie du Développement Durable
 - ENSPIMA : Ecole Nationale Supérieure pour la Performance Industrielle et la Maintenance Aéronautique (depuis 2019)
 - ENSGTI : Génie des Technologies Industrielles (Ecole partenaire)

- ISA BTP : Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics (Ecole partenaire)
- ENSI Poitiers : Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (Ecole Partenaire)
- Clermont Auvergne INP et ses écoles
 - ISIMA Informatique
 - POLYTECH Clermont Génies : biologique, civil, mathématiques et modélisation, physique, électrique
 - SIGMA Clermont Mécanique (le parcours Chimie n'est pas accessible via la Prépa des INP mais par le Cycle Préparatoire Intégré de la Fédération Gay-Lussac)
- Grenoble INP et ses Ecoles
 - Ense3 : école d'ingénieurs de l'énergie, l'eau et l'environnement
 - Ensimag: école d'ingénieurs d'informatique, de mathématiques appliquées et de télécommunications
 - Esisar : école d'ingénieurs des systèmes avancés et des réseaux
 - Génie industriel : école d'ingénieurs de la conception de produits et de services, de la gestion de production à la logistique
 - Pagora : école d'ingénieurs des sciences du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux
 - Phelma : école d'ingénieurs de la physique, l'électronique, matériaux
 - Sea Tech : école des sciences et technologies marines (Ecole partenaire de Grenoble INP depuis 2018)
- Lorraine INP et ses écoles
 - EEIGM : Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux
 - ENSAIA : Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires
 - ENSEM : Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique
 - ENSG : Ecole Nationale Supérieure de Géologie
 - ENIM : Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (pas accessible après La Prépa des INP)
 - ENSGSI : Ecole Nationale Supérieure en Génie des Systèmes et de l'Innovation
 - ENSIC : Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques - Filière Ingénieur des Industries Chimiques (I2C) et Filière Ingénieur des Techniques de l'Industrie (FITI)
 - Mines Nancy : Formation Ingénieur Civil des Mines et Formations Ingénieur de spécialité : « Matériaux et gestion de la production » (FI-MGP) et « Ingénierie de la Conception » (FI-IC)
 - POLYTECH Nancy depuis 2017 (anciennement ESSTIN)
 - TELECOM Nancy (anciennement ESIAL) : Ecole Supérieurs d'Informatique et Applications de Lorraine
 - ENSTIB : Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois
 - ENIM : Ecole nationale d'ingénieurs de Metz : des places à partir de 2023
- Ecoles Toulouse INP et partenaires
 - Les 3 écoles ci-dessous continuent de proposer quelques places aux élèves recrutés par La Prépa des INP en 2023 et admissibles en écoles 2 ans plus tard.
 - ENIT : Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes
 - ENM : Ecole nationale de Météorologie
 - ENAC : Ecole Nationale de l'Aviation Civile- Formation IENAC (Ingénieur ENAC) (Ecole partenaire de Toulouse INP)
 - Important : dans le cadre de la transformation de ToulouseINP en Ecole centrale en 2024, les élèves recrutés par La Prépa des INP en 2023 n'auront pas accès aux écoles ci-dessous à l'issue de leurs 2 ans de Prépa. Les écoles concernées sont les suivantes :
 - ENSAT : Agronomie
 - ENSEIHT (N7) : Electrotechnique, Electronique, Informatique, Hydraulique et Télécommunications

- ENSIACET (A7) : Ingénieurs en Arts chimiques et Technologiques
 - PURPAN : Ecole d'Ingénieurs de Purpan (école sous statut associatif).
- Admission en prépa INP :

Vous êtes inscrit dans un lycée français en France ou à l'étranger homologué AEFÉ, et vous préparez le bac général 2023. La sélection repose sur 3 éléments :

Dossier scolaire : 65 %

Bac : 20 %

Entretien / PFM / FA : 15 %

Matières prises en compte dans l'étude du dossier scolaire :

COEFFICIENTS POUR LA CANDIDATURE A LA PREPA DES INP										
(Total des coefficients = 1000)										
EDS = Enseignement de Spécialité	570				80	200				TOTAL
	MATIERES SCIENTIFIQUES				EDS3 Abandonné fin de tère	MATIERES NON SCIENTIFIQUES				
	EDS1 Maths	EDS2 Scientifique PC SVT NSI SI BIO	Tronc commun Enseigt scientifique			Français	Philo	LV1	LV2	
Bulletin 1 ^{ère}	90	80	30		80	20		30	30	360
Bulletin 2 ^{ème}	90	80	30				30	30	30	290
DOSSIER SCOLAIRE	180	160	60		80	20	30	60	60	650
NOTES DU BAC	90	80				30				200
NOTE DE DOSSIER	= (DOSSIER SCOLAIRE * 650 + NOTE DU BAC * 200) / 850									
ENTRETIEN										150
NOTE FINALE	= (NOTE DOSSIER * 850 + NOTE ENTRETIEN * 150) / 1000									
										1000

Pour en savoir plus sur la prépa des INP : www.la-prepa-des-inp.fr.

• **4.11/ Concours groupe CESI :**

Chaque année, l'école d'ingénieurs CESI et ses campus écoles propose un concours commun sur le portail SCEI, site du service de concours des Écoles d'Ingénieurs.

Le concours commun CESI :

Ce concours commun permet, en tant qu'élève de classes préparatoires aux grandes écoles, de prouver la maîtrise des connaissances scientifiques et linguistiques requises, ainsi que les aptitudes humaines demandées pour poursuivre en cycle ingénieur.

Qui peut passer le concours CESI ?

Le concours commun CESI est ouvert aux élèves de deuxième année en CPGE de la filière scientifique, pour les voies suivantes :

MP,
PC,
PSI,
PT,
TSI
et TPC.

Comment s'inscrire ?

C'est très simple ! L'inscription au concours s'effectue via la plateforme SCEI. Nous vous invitons à retrouver l'ensemble des informations directement via ce site web.

Les formations CESI concernées

En tant qu'élève en 2e année de CPGE, vous pouvez intégrer nos cycles ingénieurs sous statut étudiant :

- Cycle ingénieur-e généraliste
- Cycle ingénieur-e informatique

Ces formations sont dispensées dans un grand nombre de nos campus : Aix-en-Provence, Angoulême, Arras, Bordeaux, Caen, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Nice, La Rochelle, Pau, Paris / Nanterre, Orléans, Reims, Rouen, Saint-Nazaire, Strasbourg et Toulouse.

- Modalités de sélection :
 - Candidats venant de CPGE

Inscription sur scei-concours.fr, Épreuves écrites sur deux jours, épreuves orales pour les candidats admissibles suite aux écrits, et Communication de l'admission.

- **4.12/ Concours des ENI :**

Le Concours ENI - Écoles Nationales d'Ingénieurs est ouvert aux étudiants titulaires d'un Bac+2 (BTS, DUT, CPGE, Licence 2 ou Licence 3). Il permet d'intégrer les Écoles Nationales d'Ingénieurs de Brest, Metz, Saint-Etienne et Tarbes.

Les écoles nationales d'ingénieurs ENI forment des ingénieurs généralistes en 5 ans. Que vous soyez post-bac ou post-bac +2, il est possible d'intégrer les écoles ENI via des concours.

Le concours d'entrée pour les BAC+2 est ouvert aux candidats ayant acquis ou en cours d'obtention de 120 crédits ECTS.

La sélection des candidats titulaires d'un Bac+2 (BTS, DUT, CPGE 2ème année MP, PC, PSI, PT, TSI et ATS, L2, L3) s'effectue après étude de votre dossier de candidatures et peut être complété par un entretien de motivation.

La pré-inscription au concours d'entrée du groupe ENI niveau Bac +2 se fait sur le site www.ingenieur-eni.fr entre mi janvier et mi mars.

Les frais d'inscription sont:

- 80 euros pour une école
- 90 euros pour deux écoles ou plus
- Gratuit pour les boursiers 2020/2021 sur présentation du justificatif.

Les jurys d'admission ont lieu courant juin et vous serez prévenu par mail ou par courrier. Selon vos résultats, les jurys se réservent le droit de vous convoquer pour un entretien oral.

nombre de places offertes

Le groupe ENI propose 280 places, réparties comme suit :

- ENI Brest : 48
- ENI Metz : 100
- ENI Saint-Etienne : 96
- ENI Tarbes : 36.

Pour en savoir plus : www.ingenieur-eni.fr.

• 4.13/ Plateforme apoflux :

Apoflux est un outil de dépôt de vœux(dossiers de candidature), il ne s'agit pas d'une inscription administrative définitive, mais d'une candidature à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, ou à l'université de Bordeaux ou à Bordeaux INP.

Pour en savoir plus : <https://apoflux.bordeaux-inp.fr/>, <https://apoflux.u-bordeaux.fr/>, <https://apoflux.univ-pau.fr/>, <https://apoflux.u-bordeaux-montaigne.fr/>.

• 4.14/ Concours Mines Telecom(18 écoles) :

Le concours Mines-Télécom rassemble 18 établissements — 17 écoles d'ingénieurs et une école de management — qui proposent des formations d'excellence dans de nombreux domaines d'avenir.

Ecoles	Campus	MP	MPI	PC	PSI	PT	TSI	ATS	BCPST	Total
EIVP	Paris	29	4	31	31	6	—	—	—	101
ENM	Toulouse	11	—	11	6	—	—	—	—	28
ENSG Géologie	Nancy	3	2	10	5	—	—	—	—	20
ENSG Géomatique	Marne-la-Vallée	11	3	7	7	—	—	—	—	28
ENSIIE	Evry	65	10	10	17	—	4	—	—	106
ENSSAT	Lannion	25	8	14	17	3	2	3	—	72
ENSTA Bretagne	Brest	52	9	27	56	16	2	—	—	162
ENTPE	Vaux-en-Velin	56	4	38	47	9	6	—	—	160
EURECOM	Biot	21	10	8	7	2	2	—	—	50
IMT Business School	Evry	15	—	9	6	—	—	—	—	30
IMT Mines Albi	Albi	50	5	50	50	5	2	5	5	172
IMT Mines Alès	Alès	62	5	49	58	22	2	3	4	205
IMT Nord-Europe	Lille-Douai	59	4	43	53	8	2	3	3	175
Mines Saint-Etienne	Saint-Etienne	36	5	9	28	7	3	—	—	88
Télécom Nancy	Nancy	60	15	5	10	5	—	—	—	95

Ecoles	Campus	MP	MPI	PC	PSI	PT	TSI	ATS	BCPST	Total
Télécom Physique Strasbourg	Strasbourg	28	10	8	16	–	–	–	–	62
Télécom Saint-Etienne	Saint-Etienne	35	5	13	24	5	3	–	–	85
Télécom SudParis	Evry	96	12	42	42	4	4	4	–	204
Total		714	111	384	480	92	32	18	12	1.843

Profil candidat :

Le concours Mines-Télécom est réservé aux étudiants de deuxième année de classe préparatoire scientifique issus des filières suivantes :

MP (maths-physique)

MPI (maths-physique et informatique)

PC (physique-chimie)

PSI (physique et sciences de l'ingénieur)

ATS (adaptation technicien supérieur)

TSI (technologie et sciences industrielles)

PT (physique et technologie)

BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre)

Epreuves du concours :

Le concours Mines-Télécom comporte des épreuves écrites et des épreuves orales.

Les établissements regroupés au sein du concours Mines-Télécom utilisent différentes banques d'épreuves pour les écrits :

- la banque Mines-Ponts (filières MP, MPI, PC, PSI) (voir concours Mines Ponts de ce chapitre) ;
- la banque PT (filière PT) (voir banque PT de ce chapitre) ;
- la banque Centrale-Supélec (filière TSI) (voir concours Centrale Supélec de ce chapitre) ;
- la banque ENSEA (filière ATS) (voir concours ENSEA de ce chapitre) ;
- la banque G2E (filière BCPST) (voir concours G2E de ce chapitre).

Epreuves orales :

- Pour les filières MP/PC/PSI/PT : Les épreuves orales du concours Mines-Télécom sont organisées en deux séries d'épreuves :

– la première série permet d'intégrer l'ensemble des 18 écoles du concours Mines-Télécom. Les épreuves orales se composent d'une épreuve de mathématiques (30 minutes), de physique (filière MP/PC) (30 minutes), de sciences industrielles (PSI/PT) (30 minutes), d'informatique, d'anglais (20 minutes) et d'un entretien (25 minutes).

– la deuxième série permet d'intégrer uniquement les six écoles suivantes : EIVP, ENSG Géologie, ENSG Géomatique, ENSSAT, Télécom Nancy et Télécom Saint-Étienne. Les épreuves se composent d'une épreuve de mathématiques (50 minutes), d'un QCM de physique et informatique (50 minutes), d'un QCM d'anglais (30 minutes) et d'un entretien de motivation (25 minutes).

Chaque candidat, en fonction de sa position dans le classement, ne passe qu'une seule série d'épreuves orales. Le concours Mines-Télécom ne prend pas en compte l'épreuve de Tipe (travail d'initiative personnelle encadrée) dans ses épreuves orales.

Les candidats des filières MP/MPI/PC/PSI admissibles à la fois au concours Mines-Télécom et au concours commun Mines-Ponts (CCMP) ne passent que les oraux CCMP. Les notes sont prises en compte par le concours Mines-Télécom lors du classement final.

- Pour les filières TSI, ATS, BCPST : Les candidats en filière TSI passent les épreuves orales du concours Centrale-Supélec, la filière SPE-ATS les épreuves du concours ENSEA et la filière BCPST du concours G2E.

• **4.15/ Concours INSA (groupe INSA, INSA inter filière, INSA post bac) :**

Le concours INSA regroupe les 13 écoles suivantes (les 7 INSA (Institut National des Sciences Appliquées) et 6 écoles partenaires) :

- INSA Centre-Val de Loire
- INSA Hauts-de-France
- INSA Lyon
- INSA Rennes
- INSA Rouen Normandie
- INSA Strasbourg
- INSA Toulouse
- ENSC Mulhouse
- ENSIL-ENSCI Limoges
- ENSISA Mulhouse
- ESITech Rouen
- Isis Castres
- Sup'EnR Perpignan.

Le concours INSA post bac :

Les écoles du groupe INSA sont des écoles post bac. Le concours INSA post bac suit la procédure post bac accessible depuis parcourssup.

Profil des candidats de la procédure INSA post bac :

- La procédure INSA est réservée aux élèves de terminale en filière générale et technologique (filière STI2D ou STL – option SPCL).
- Les candidats en cours d'obtention d'un bac STI2D (toutes options) peuvent choisir uniquement INSA Lyon et/ou INSA Toulouse dans la liste de vœux sur la plateforme Parcoursup.
- Les candidats en cours d'obtention d'un bac STL (option sciences physiques et chimiques en laboratoire) peuvent candidater à l'INSA Lyon uniquement.

Déroulement du concours post bac :

La procédure INSA fait partie des formations accessibles sur la plateforme Parcoursup. En cochant "Procédure INSA", vous validez un vœu sur Parcoursup. Vous pouvez ensuite valider jusqu'à 13 sous-vœux en fonction du nombre d'écoles du groupe INSA que vous choisirez de cocher.

Le processus de recrutement des candidats issus de la filière générale repose sur l'évaluation du dossier scolaire (notes de première et de terminale pour les trois spécialités, mais aussi les notes obtenues en français et langues vivantes). L'environnement scolaire est également pris en compte, notamment le niveau de la classe et la performance du lycée.

Le groupe INSA demande aux lycéens de choisir en première la spécialité mathématiques, la spécialité physique-chimie ou sciences pour l'ingénieur ainsi qu'une troisième spécialité, qu'elle soit scientifique ou non.

En terminale, il est possible de conserver la spécialité mathématiques assortie d'une seconde spécialité scientifique ou bien de conserver la spécialité physique-chimie et une autre spécialité scientifique avec l'option mathématiques complémentaires. Le processus de recrutement des candidats issus de la filière technologique est réalisé sur la base du dossier scolaire. Le jury sera particulièrement attentif à vos notes en mathématiques, physique-chimie et anglais.

Les candidats les mieux classés sont convoqués à un entretien de motivation : le jury est attentif au dynamisme et à l'ouverture d'esprit. Le classement final des candidats est composé d'abord des élèves convoqués à l'entretien, suivis de ceux non convoqués mais qui étaient bien classés (sur la base du dossier scolaire).

Le concours INSA post CPGE :

Découvrez quelques portraits d'étudiants qui ont rejoint le Groupe INSA après une CPGE en cliquant ici.

FORMATIONS ACCESSIBLES

Vérifiez si votre diplôme ou formation vous permet de faire acte de candidature en 3e année aux INSA en cliquant ici

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Il faut candidater sur le portail national SCEI.

Droits de candidature :

- Gratuit pour les candidats bénéficiaires d'une bourse délivrée par la France sur critères sociaux pour l'année 2022-2023.
- 105 euros pour tous les autres candidats.

Choix des vœux :

Les vœux sont regroupés en 7 domaines de formation.

En fonction de sa filière de CPGE, le candidat peut postuler dans différents domaines puis spécialités du Groupe INSA.

Les domaines de formation :

- Biotechnologies, chimie, santé
- Energétique – Génie Chimique – Environnement
- Génie civil, urbanisme, topographie
- Génie électrique, électronique, automatique
- Informatique, mathématique, modélisation
- Génie physique et matériaux
- Génie mécanique - Génie industriel - Mécatronique.

Les choix de vœux ne peuvent plus être modifiés.

Après les choix du domaine, le candidat peut sélectionner les spécialités du Groupe INSA (vœux) et les modifier/classer.

Le candidat peut émettre autant de vœux que ceux compatibles avec sa filière CPGE. Pour connaître quels sont les vœux compatibles avec chacune des filières de CPGE, il faut consulter la plaquette accessible sur ce site, onglet plaquettes et documentation.

Examen du dossier :

Le candidat complète son dossier pour le Groupe INSA sur son espace personnel Groupe INSA, dès réception du mail d'invitation.

Le classement des candidats s'appuie sur le dossier scolaire, l'environnement scolaire et un entretien. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Le 1er classement des candidats s'appuie sur le dossier scolaire et l'environnement scolaire. Pour le dossier, il s'agit des notes en mathématiques, physique, français, anglais (en fonction de la filière CPGE complété par la chimie, la biologie, les sc. industrielles ou l'informatique). Le redoublement en 2e année de CPGE génère un malus. L'environnement scolaire est mesuré par l'appartenance ou non à une classe étoilée ainsi que par le taux de réussite du lycée à certains concours (CCP, concours Mines-Pont, Polytechnique et Centrale-supelec).

A l'issue du 1er classement, les candidats déclarés admissibles passent un entretien obligatoire noté qui se déroule en présentiel (sauf cas particuliers). Le classement final s'appuie sur le classement initial - et donc le dossier de candidature dans sa globalité - et la note donnée à l'entretien. Des cas particuliers peuvent être pris en compte (dossier médical, par exemple).

Certains candidats peuvent être déclarés par le jury, "grands admissibles" (= classés sans entretien).

FILIÈRES DANS LES INSA

Sur la candidature en ligne, il est possible de demander à intégrer une filière à thème dans certaines écoles sélectionnées dans les vœux par le candidat.

Il faut d'abord être admis dans l'établissement selon les critères communs (dossier scolaire, lettre de motivation, etc) pour que la demande d'affectation en filière à thème pour cet établissement soit examinée. Si la demande est refusée, le candidat garde le bénéfice de son admission en filière dite "classique" dans cet établissement.

Les filières possibles dans les INSA :

	CVL	Lyon	Rennes	Rouen	Normandie	Strasbourg	Toulouse
Arts Plastiques – Etude :	x	x	x		x		
Cinéma - Etudes	x				x		
Danse - Etudes	x	x					
Musique - Etudes	x	x	x		x	x	x
Sport - Etudes	x	x	x		x	x	x
Théâtre - Etudes	x	x	x		x		x

Pour en savoir plus : www.groupe-insa.fr.

• 4.16/ Passerelle PASS/SIGMA/ex PACES :

Certaines écoles d'ingénieurs d'ingénieurs (l'EPF -école polytechnique féminine, ESIEE Paris, ESITECH par exemple) ouvre leurs cursus ingénieurs à des étudiants en PASS (Parcours accès spécifique Santé), LAS

(Licence Accès Santé) qui permet à des étudiants de se réorienter vers les métiers d'ingénieur-e, tout en capitalisant sur les connaissances déjà acquises en filière santé. L'EPF, par exemple en partenariat avec l'EIGSI, propose de suivre une formation accélérée sur son campus de Montpellier dès le mois de mars, pour intégrer la formation généraliste ingénieur(le programme « GE » de l'école directement en 2e année lors de la rentrée suivante.

- **4.17/ Plateforme ECandidat :**

ECandidat est la plateforme de référence pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur à l'université, de la Licence 2 jusqu'au doctorat. Contrairement à Parcoursup,

Certaines écoles d'ingénieurs, l'ENIT(Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes) ou l'Institut physique du globe de l'université Diderot) par exemple utilisent ECandidat pour leur recrutement d'étudiants en provenance de l'université(L2,Licence,Master).ECandidat ne recense pas toutes les formations de l'enseignement supérieur. Chaque université possède son propre accès et vous devez donc créer un compte différent pour chaque établissement dans lequel vous souhaitez postuler.

Pour certaines universités, il existe plusieurs sites eCandidat sur lesquels vous connecter en fonction de la formation que vous demandez. C'est le cas notamment de l'Université Paris-Diderot, devenue Universités de Paris, qui possède des sites différents en fonction d'une demande de candidature en Licence, en Master, en Doctorat, en DU, ou pour une autre formation.

- **4.18/ Plateforme GEI UNIV(15 écoles) :**

Le dispositif GEI-UNIV regroupe 15 grandes écoles d'ingénieurs de haut niveau scientifique : les 10 écoles qui composent le Concours Commun Mines Ponts auxquelles se joignent 5 grandes écoles.

Ainsi, l'ENPC, les 15 écoles que sont l'ISAE-Supaéro, l'ENSTA Paris, Télécom Paris, MINES Paris, MINES Saint Etienne, MINES Nancy, l'IMT Atlantique, l'ENSAE Paris, Chimie ParisTech, l'École polytechnique, Arts et Métiers Paris, l'ESPCI Paris, Sup Optique et l'ENAC recrutent des étudiants issus de la filière universitaire.

Le dispositif GEI-UNIV est une procédure d'admission par voie universitaire et non un concours, excepté pour l'École polytechnique pour laquelle il s'agit nominativement et selon un arrêté ministériel, d'un concours d'admission par voie universitaire.

GEI-UNIV s'adresse aux étudiants en 3ème année de licence ou en 1ère année de master universitaire.

Cette procédure d'admission en 3 étapes offre entre 300 et 350 places, toutes écoles et toutes voies confondues. Les étaes d'admission dans l'une des 15 écoles sont les suivantes :

1. L'inscription

Le candidat doit impérativement :

- renseigner tous les champs demandés et télé-verser toutes les pièces requises,
- signer son dossier en ligne et s'acquitter des frais de gestion le cas échéant.

NB : Les frais de gestion de 110 euros sont uniques pour les 15 écoles. Les candidats boursiers sont exonérés de ces frais.

Toutes les consignes relatives à la constitution du dossier sont décrites dans la notice GEI-UNIV et doivent être scrupuleusement respectées.

2. Les écrits

Si le dossier de candidature est complet et conforme, le candidat sera autorisé à passer les épreuves écrites.

Si le dossier est incomplet ou non conforme, le candidat sera contacté et devra régulariser son dossier dans le délai fixé.

Si la régularisation est faite et validée par l'opérateur GEI-UNIV, le candidat pourra passer les épreuves écrites.

3. Les oraux

La recevabilité aux oraux est basée à la fois sur l'étude du dossier par les jurys des écoles et sur les résultats des épreuves écrites.

Si le candidat est convoqué aux oraux, il devra prendre rendez-vous (via le site GEI-UNIV) pour passer les oraux de chacune des écoles auxquelles il sera convoqué.

4. L'intégration

Les propositions d'admission seront directement faites aux candidats par les écoles.

Les épreuves écrites :

Les écrits se déroulent durant une seule journée et sont communs à l'ensemble des écoles. Ils se composent de 4 épreuves :

- une épreuve de français ;
- une épreuve scientifique 1 ;
- une épreuve d'anglais ;
- une épreuve scientifique 2

Les épreuves orales :

Les oraux sont propres à chaque école et organisés individuellement par ces dernières. Le candidat doit passer individuellement chacun des oraux auxquels il est convoqué.

• **4.19/ Concours des UT(universités technologiques) :**

La sélection Universités et Technologie ou sélection UTBM-UTC-UTT fait partie des concours communs par admissions parallèles qui permettent d'intégrer une école d'ingénieurs.

Présentation du concours : La sélection Universités et Technologie ou sélection UTBM-UTC-UTT permet aux titulaires de diplômes de niveau bac+2 (du type licence, DUT, BTS ou bien classe préparatoire) dans un des nombreux domaines des sciences d'intégrer une école d'ingénieurs publique. Cette sélection à niveau bac+2 s'appelle sélection en branches. Un autre type de sélection est proposé par ces établissements : la sélection post-bac. Il s'agit alors de la sélection en tronc commun.

Liste des écoles :

Parmi les écoles appartenant au programme de la sélection UT, on trouve trois établissements :

- UTC (Université de Technologie de Compiègne)

- UTBM (Université de Technologie de Belfort-Montbéliard)
- UTT (Université de Technologie de Troyes).

L'Admissibilité :

Dépôt de candidature auprès de L'UTC(Université Technologique de Compiègne) centralise l'ensemble des candidatures pour le réseau des 3 universités de technologie.

L'épreuve :

Les établissements sélectionnent les candidats admissibles en fonction du dossier de candidature. Une seule et unique épreuve orale est mise en place. L'entretien se déroule individuellement. Le but est de permettre au candidat de présenter son projet de formation et son projet professionnel et de lui donner toutes les informations sur l'école et son fonctionnement.

Pour en savoir plus : <https://www.groupe-ut.fr>.

• **4.20/ Concours commun national d'accès au Diplôme d'État de Paysagiste (DEP) :**

L'accès à la formation conduisant au Diplôme d'État de Paysagiste s'effectue par un concours commun aux quatre écoles habilitées à délivrer le diplôme : l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille (ENSP) , l'École de la nature et du paysage de Blois -INSA(CTI) Centre Val de Loire(ENP), l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux(ENSAP Bordeaux) et l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille(ENSAP Lille). Le concours comporte une voie externe et une voie interne pour l'accès en 1^{re} année. Il propose l'admission sur titre pour l'accès en 2^e année.

- **Concours d'entrée en DEP 1^{ère} année,voie externe :**
 - Conditions accès : les candidats titulaires d'un diplôme national d'études supérieures à Bac +2 conférant 120 crédits ECTS (European Credits Transfer System) ;
 - Epreuves :
 - Épreuve écrite et dessinée à partir d'un dossier documentaire, durée 5h00, composée d'une description de site et d'une expression plastique sur la base d'un dossier documentaire ;
 - Épreuve d'entretien oral avec un jury, durée 25 minutes, structurée autour d'un entretien oral avec un jury, d'une durée de 25 minutes, à partir d'une production personnelle ;
- **Concours d'entrée en DEP 1^{ère} année,voie interne :** La voie interne est exclusivement ouverte aux candidats ayant déjà validé un cycle préparatoire aux études de paysage en 2 ans conférant 120 ECTS(European Credits Transfer System) dans l'une des quatre écoles délivrant le DEP(Diplôme d'État de Paysagiste). Elle comprend une phase d'admissibilité (évaluation du dossier scolaire des deux années du cycle préparatoire aux études de paysage) et une phase d'admission consistant en un entretien permettant d'évaluer les compétences du candidat.

• **4.21/ Concours X-ENS-ESPCI (&ENS B/L) :**

Le concours X-ESPCI-ENS 2023 permet d'intégrer la prestigieuse École polytechnique mais aussi l'école d'ingénieurs ESPCI Paris ou une École normale supérieure (ENS) après une classe préparatoire scientifique. Ce concours est réputé pour son exigence et sa sélectivité. L'École Polytechnique prend en charge le recrutement des étudiants issus des filières suivantes :

MP (Maths-Physique)

MPI (Maths-Physique et Informatique)

PC (Physique-Chimie)

PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur).

L'établissement recrute avec l'ESPCI Paris les étudiants issus de la filière PC et avec les ENS les étudiants issus de la filière PSI dans le cadre d'une banque d'épreuves.

Les écoles du concours commun : Ecole Polytechnique Palaiseau, ESPCI Paris, ENS Lyon, Paris-Saclay, PSL, Rennes.

Les candidats :

Le concours X-ESPCI-ENS est réservé aux étudiants de deuxième année de classe préparatoire scientifique issus des filières MP (maths-physique), MPI (maths-physique et informatique), PC (physique-chimie) et PSI (physique et sciences de l'ingénieur). L'ESPCI recrute uniquement sur la filière PC. Les ENS accueillent également des étudiants issus de la filière BCPST (Biologie, chimie, physique et sciences de la vie et de la Terre).

les épreuves du concours commun :

- **filière MP :**
- épreuves écrites :
 - mathématiques A (4h – coef 8) ;
 - mathématiques B (4h- coef 7) ;
 - français (4h – coef 6) ;
 - informatique (Option info – 4h – coef 6) ;
 - physique et sciences de l'ingénieur (Option P&SI – 4h – coef 6) ;
 - physique (4h – coef 6) ;
 - langue vivante (4h – coef 6) ;
- épreuves orales pour rejoindre l'Ecole Polytechnique se composent de :
 - mathématiques 1 (50min – coef 16) ;
 - mathématiques 2 (50min – coef 16) ;
 - physique (50min – coef 20) ;
 - chimie (40min – coef 9) ;
 - analyse de documents scientifiques (2h de préparation – 40min d'interrogation – coef 15) ;
 - français (45min de préparation – 30min d'interrogation – coef 8) ;
- langue vivante (30min de préparation – 20min d'interrogation – coef 8).

- **filière MPI :**
- épreuves écrites :
 - mathématiques A (4h – coef 6) ;
 - mathématiques B (4h – coef 6) ;
 - français (4h – coef 6) ;
 - physique (4h – coef 6) ;
 - informatique (4h – coef 9) ;
 - langue vivante (4h – coef 6)
- épreuves orales :
 - mathématiques 1 (50 min – coef 23) ;
 - informatique (50min – coef 22) ;
 - physique (50min – coef 20) ;
 - analyse de documents scientifiques (2h de préparation – 40min d'interrogation – coef 15) ;
 - français (45min de préparation – 30min d'interrogation – coef 8) ;
 - langue vivante (30min de préparation – 20min d'interrogation – coef 8).

- **filière PC :**

- épreuves écrites :
 - mathématiques (4h – coef 9) ;
 - français (4h – coef 6) ;
 - physique A (4h – coef 6) ;
 - physique B (4h – coef 6) ;
 - chimie (4h – coef 6) ;
 - langue vivante (4h – coef 6)
 - informatique (2h- coef 4)
- épreuves orales:
 - mathématiques (coef 20 – X / coef 14 – ESPCI) ;
 - physique (coef 16 – X / coef 14 – ESPCI) ;
 - chimie (coef 9 – X / coef 14 – ESPCI) ;
 - analyse de documents scientifiques (coef 15) ;
 - TP de physique (coef 8 – X / coef 12 – ESPCI) ;
 - TP de chimie (coef 8 – X / coef 12 – ESPCI) ;
 - français (coef 8 – X / coef 6 – ESPCI) ;
 - langue vivante (coef 8 – X / coef 7 – ESPCI).
- **filière PSI** :
- épreuves écrites :
 - mathématiques (4h – coef 10) ;
 - modélisation (5h – coef 5) ;
 - physique (4h – coef 6) ;
 - sciences industrielles (5h – coef 6) ;
 - français (4h – coef 6) ;
 - informatique (2h – coef 4) ;
 - langue vivante (4h – coef 6) ;
- épreuves orales:
 - mathématiques (50min – coef 18) ;
 - physique (50min – coef 12) ;
 - manipulation de physique (coef 6) ;
 - manipulation et interrogation de sciences industrielles ;
 - français (45min de préparation – 30min d'interrogation – coef 6)
 - langue vivante (30min de préparation – 20min d'interrogation – coef 6) ;
 - analyse de documents scientifiques (2h de préparation – 40min d'interrogation – coef 10) ;
- Des épreuves d'éducation physique et sportive (coef 5) attendent les candidats qui veulent rejoindre l'Ecole Polytechnique.

Pour en savoir plus : <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur/candidats-francais/voie-classes-preparatoires-cp-toutes-filieres>.

• **4.22/ Concours Advance (4 écoles ESME,EPITA,SUP'Biotech et IPSA):**

Le concours ADVANCE est le concours commun de 4 écoles d'ingénieurs : ∴ Il comprend :

- Le concours Advance post bac pour les candidats en terminale ;
- Le concours Advance rentrées décalées, apprentissage et admissions parallèles pour les candidats de bac+1 à bac+4 ;
- Le concours Advance Bachelor pour des candidats en terminale ou de bac+1 à bac+4

• Procédure et Epreuves concours Advance parallèles :

1 procédure de candidature unique, 19 formations sur 15 campus dans 7 villes de France *

Pour tout candidat aux admissions parallèles 1 candidature unique par cursus pour intégrer l'une des 4 écoles d'ingénieurs habilitées par la CTI pour postuler en 1re, 2e, 3e ou 4e année d'école d'ingénieurs

ÉTAPE 1 : Je choisis ma voie : rentrée décalée, admissions parallèles ou apprentissage, en fonction de mon parcours et de mes choix ;

ÉTAPE 2 : Je choisis mon niveau d'intégration en fonction de mon niveau d'études et de ma filière.

ÉTAPE 3 : Je choisis une ou plusieurs écoles, puis mes campus parmi les 15 possibles.

ÉTAPE 4 : Je choisis ma session et mes dates de passage dans la liste proposée.

ÉTAPE 5 : Si mon dossier est validé, je suis convoqué(e) aux épreuves sur le campus de mon choix, dans l'école de mon choix et à la date de mon choix (sous réserve des places disponibles). Si je candidate à plusieurs écoles, je serai convoqué(e) à autant d'entretiens que j'ai demandé d'écoles.

- Les épreuves :
 - ÉPREUVE D'ANGLAIS : Orale ou écrite selon les écoles, cette épreuve permet de s'assurer que le niveau d'anglais du candidat lui permettra d'atteindre le niveau requis ;
 - ORAL DE MOTIVATION : Celui-ci est essentiel pour en apprendre plus sur le candidat et déterminer son aptitude à intégrer l'école demandée. Bien que le dossier scolaire puisse servir de base, il s'agit pour le candidat d'exposer le mieux possible ses envies et de mettre en avant son intérêt pour le secteur visé et le métier d'ingénieur. L'entretien tourne généralement autour de ses activités, de ses centres d'intérêt, notamment pour un ou plusieurs domaines technologiques et scientifiques, ainsi que sur ses projets en termes d'études et de métier.
 - ÉPREUVES SPÉCIFIQUES : Chaque école peut être amenée à faire passer des épreuves écrites ou orales supplémentaires, dans les matières scientifiques et/ou techniques propres à sa formation. Le dossier scolaire apporte aussi son éclairage sur ces matières. Pour préparer au mieux ces épreuves, il est conseillé au candidat de revoir des notions de base dans les semaines qui précèdent les épreuves.

• 4.23/ Concours agro-veto :

Les formations d'ingénieur agronome, de vétérinaire et de paysagiste attirent chaque année, de plus en plus d'étudiants. Des licences pro aux doctorats, en passant par les masters ou les formations continues, les offres de formation sont multiples et intéressent un large public. En plus de taux d'insertion professionnelle excellents, les étudiants viennent chercher dans ces cursus, un enseignement concret et personnalisé, capable de bien les préparer aux métiers auxquels ils aspirent, tout en répondant aux défis actuels : alimentation durable, Protection de l'environnement, développement des territoires, santé et bien-être des animaux, énergie renouvelable, entretien des paysages... Les études supérieures dans l'enseignement agricole ont la particularité d'être dispensées au sein d'établissements à taille humaine. Ceux-ci sont équipés d'installations techniques modernes, adaptées aussi bien à la réalisation de projets collectifs ou de travaux pratiques, qu'à une collaboration avancée avec les instituts de recherche.

Cartographie des établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage (les écoles ci-dessous habilitées par la CTI sont présentes dans l'étoile magique « ingénieurs » Edu@gile):

- AgroParisTech(CTI), Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement ; agroparistech.fr, Campus à Palaiseau, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand, Kourou ;
- Bordeaux Sciences Agro(CTI), École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine, agro-bordeaux.fr ;
- EI Purpan(CTI), École d'ingénieurs de Purpan, purpan.fr ;
- ENGEES(CTI), École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg, engees.unistra.fr ;
- ENSFEA, École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole, ensfea.fr ;
- ENSAIA(CTI), École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires, ensaia.univ-lorraine.fr ;

- ENSAP Bordeaux, École nationale d'architecture et de paysage de Bordeaux, bordeaux.archi.fr ;
- ENSAP Lille, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, lille.archi.fr ;
- ENSAT(CTI Agro Toulouse), École nationale supérieure agronomique de Toulouse, ensat.fr ;
- ENSP, École nationale supérieure de paysage, ecole-paysage.fr ; Campus à Versailles et Marseille ;
- ENSTIB(CTI), École nationale supérieure des technologies et industries du bois, enstib.univ-lorraine.fr ;
- ENVA, École nationale vétérinaire d'Alfort, vet-alfort.fr ;
- ENVT, École nationale vétérinaire de Toulouse, envt.fr ;
- ESA(CTI), École supérieure d'agricultures, groupe-esa.com, Campus à Angers et Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- ESB(CTI), École supérieure du bois, esb-campus.fr ;
- IAMM(CTI Agro Montpellier), Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, iamm.ciheam.org ;
- INSA Centre-Val de Loire(CTI), Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire, insa-centrevalde Loire.fr, Campus de Blois ;
- Institut Agro Dijon(CTI), École nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement, institut-agro-dijon.fr ;
- Institut Agro Montpellier(CTI), École nationale d'études supérieures agronomiques de Montpellier, institut-agro-montpellier.fr ;
- Institut Agro Rennes-Angers(CTI Agro Ouest), École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticolas et du paysage, institut-agro-rennes-angers.fr, Campus à Rennes et Angers ;
- Isara(CTI), Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes, isara.fr, Campus à à Lyon et Avignon ;
- JUNIA ISA(CTI Junia), Institut supérieur d'agriculture de Lille, isa-lille.fr ;
- Oniris(CTI), École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique, oniris-nantes.fr ;
- UniLaSalle(CTI), Institut polytechnique UniLaSalle, unilasalle.fr, Campus à Beauvais (ingénieur) et à Rouen (vétérinaire) ;
- VetAgro Sup(CTI), Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement, vetagro-sup.fr, Campus à Clermont-Ferrand (ingénieur) et Lyon (vétérinaire).

Le concours agro – véto comprend les 3 trois voies « A », « B », « C ».

- **Concours agro-véto – Voie A :**

Le concours « A » d'accès aux formations ingénieur agronome et vétérinaire : La voie A du concours agronomique et vétérinaire offre la possibilité de rejoindre l'un des établissements membres du concours. L'ensemble des procédures de la voie A des concours agronomiques et vétérinaires donnent accès à des écoles d'ingénieurs spécialisées dans le domaine des sciences du vivant, de la biologie, de l'agronomie, et des écoles vétérinaires. Le concours A rassemble une trentaine d'établissements. Le concours A est accessible aux étudiants en deuxième année de classe préparatoire scientifique :

- pour les étudiants issus d'une prépa BCPST (Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre).
- pour les étudiants issus d'une prépa TB (Technologie et Biologie).
- Après une prépa BCPST : La classe préparatoire BCPST est ouverte aux bacheliers qui ont une appétence pour les sciences du vivant. L'enseignement scientifique est tourné vers la biologie et les sciences de la terre, la physique-chimie et les mathématiques.

Le concours commun A Bio permet l'accès aux écoles d'agronomie et d'agroalimentaire. Le concours rassemble onze établissements qui forment essentiellement des ingénieurs agronomes : Agrocampus Ouest Angers, Rennes, AgroParisTech Paris, Agrosup Dijon, Bordeaux Sciences Agro, CentraleSupélec campus de Metz, ENSAIA – Lorraine INP Nancy, ENSAT Toulouse INP, ENSTIB Epinal, Montpellier SupAgro, ONIRIS Nantes, VetAgro Sup Clermont-Ferrand.

Le concours commun A PC Bio permet l'accès aux écoles de physique-chimie. Le concours rassemble sept écoles spécialisées dans le domaine de la chimie : Chimie ParisTech, ENSCBP Bordeaux INP, ENSCL Lille, ENSCM Montpellier, ENSIC Lorraine INP Nancy, ESPCI Paris, Grenoble INP Phelma.

Le concours commun Polytech A Bio rassemble treize écoles du réseau Polytech et neuf écoles universitaires qui proposent une formation dans le domaine des sciences de la vie et de la terre, mais aussi dans l'agronomie ou l'agroalimentaire : ECPM Strasbourg, ENSTBB Bordeaux INP, EPISEN Créteil, ESBS Strasbourg, ESIAB Brest, ESIR Rennes, ESIROI La Réunion, ESIX Normandie Caen, Cherbourg, ISIFC Besançon, Polytech Angers, Annecy-Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice-Sophia, Orléans, Sorbonne, Tours.

Le concours commun A ENV permet l'accès à quatre écoles nationales vétérinaires (dont deux écoles d'ingénieurs) : ENV Alfort, Toulouse, ONIRIS Nantes, VetAgro Sup Lyon.

Le concours Polytechnique X Bio est 'un concours d'admission pour une entrée à l'École Polytechnique. Pour l'admission, l'École Polytechnique organise un oral spécifique.

- Après une prépa TB : La classe préparatoire est ouverte aux bacheliers STAV et STL. L'enseignement scientifique est tourné vers la biotechnologie, les sciences de la vie et de la terre, la physique-chimie et les mathématiques.

Le concours commun A TB Bio : Ce concours permet l'accès aux écoles d'agronomie et d'agroalimentaire. Le concours rassemble 11 établissements qui forment essentiellement des ingénieurs agronomes : Institut Agro Rennes-Angers, AgroParisTech, Institut Agro Dijon, Bordeaux Sciences Agro, CentraleSupélec Metz, ENSAIA Nancy, ENSAT Toulouse, ENSTIB Epinal, Institut Agro Montpellier, ONIRIS Nantes, VetAgro Sup Clermont-Ferrand.

Le concours commun A TB ENV : Ce concours permet l'accès à quatre écoles nationales vétérinaires : ENVA lfort, Toulouse, ONIRIS Nantes, VetAgro Sup Lyon.

Le concours commun Polytech A TB : Ce concours rassemble six écoles du réseau Polytech et six écoles universitaires qui proposent une formation dans le domaine des sciences de la vie et de la terre mais aussi dans l'agronomie ou l'agroalimentaire : ENSTBB Bordeaux INP, EPISEN Créteil, ESBS Starsbourg, ESIAB Brest, ESIX NormandieCaen, Cherbourg, ISIFC Besançon, Polytech Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Nantes, Nice-Sophia, Sup'Biotech,.

Le concours A TB ENS Paris-Saclay : Il s'agit d'un concours d'admission pour une entrée à l'ENS Paris-Saclay pour les étudiants qui souhaitent se tourner vers les métiers de l'enseignement et de la recherche scientifique. Le candidat s'engage à exercer une activité professionnelle dans les services de l'Etat pendant dix ans au moins à dater de son admission dans l'école : ENS Paris-Saclay, Cachan.

- **Concours agro-véto – Voie B :**

Les deux procédures de la voie B du concours agronomique et vétérinaire (B Bio et B ENV) donnent accès à des écoles d'ingénieurs spécialisées dans le domaine des sciences du vivant, de la biologie, de l'agronomie, mais aussi à des écoles vétérinaires.

Candidats : Le concours B est accessible aux étudiants titulaires ou en cours d'obtention d'une licence ou d'une licence professionnelle, concernée par le concours agro-véto – voie B – en admissions parallèles.

- Le concours commun B Bio : Ce concours permet l'accès aux écoles d'agronomie et d'agroalimentaire. Le concours rassemble dix établissements qui forment essentiellement des ingénieurs agronomes : Institut Agro Ouest(CTI) Rennes-Angers, AgroParisTech, Institut Agro Dijon, Bordeaux Sciences Agro, ENGEES Strasbourg, ENSAIA, Nancy, ENSAT Toulouse, Institut Agro Montpellier, ONIRIS Nantes, VetAgro Sup Clermont-Ferrand.
 - Le concours commun B ENV : Ce concours permet l'accès à quatre écoles nationales vétérinaires : ENV Alfort, Toulouse, ONIRIS Nantes, VetAgro Sup Lyon.
 - épreuves du concours agro-véto – voie B(BIO et ENV) : Seule la voie B ENV est concernée par une épreuve scientifique complémentaire (durée 3h) de l'étude de dossier. Pour les candidats voie B BIO, les candidats titulaires ou en cours d'obtention d'un diplôme national de licence ou d'une licence professionnelle à dominante biologie composent pour l'épreuve scientifique complémentaire en chimie(3h). Les candidats titulaires ou en cours d'obtention d'un diplôme national de licence ou d'une licence professionnelle à dominante autre que biologie composent pour l'épreuve scientifique complémentaire en biologie(3h).

Les épreuves orales sont communes pour l'ensemble des candidats, peu importe le type de licence et le concours présenté (BIO ou ENV) :

- entretien avec le jury. Il est demandé au candidat de fournir obligatoirement un CV d'une page.
- oral de sciences et société (30 min de préparation + 30 min d'interrogation). Elle vient évaluer la culture générale scientifique du candidat.
- oral d'anglais (20 min de préparation + 20 min d'interrogation).

- **Concours agro-véto – Voie C** : Avec un BTSA/BTSM/BTS/DUT et la possibilité de préparer le concours au sein d'une prépa ATS Bio en 1 an.

Concours « agro » « Voie C2 » : avec un diplôme de DUT obtenu l'année de présentation au concours.

Concours « agro » « voie apprentissage » : avec un BTSA/BTSM/BTS/DUT..

Concours « agro » « voie B » : avec un bac +2 ou +3 avec 120 crédits européens de licence.

Concours « agro » « voie apprentissage » : avec une licence pro

Epreuves du concours agro-véto – voie C :

- Épreuves écrites :
 - mathématiques (3 heures – coef 2) ;
 - physique (2 heures – coef 1) ;
 - chimie (2 heures – coef 1) ;
 - biologie (3 heures – coef 2) ;
 - expression française (4 heures – coef 2) ;

Les épreuves du concours agro-véto – voie C – reposent sur le programme pédagogique enseigné dans les classes préparatoires ATS biologie.

- Épreuves orales : communes à l'ensemble des candidats :
 - TP de biologie (30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) ;
 - Entretien avec le jury (30 ou 40 minutes) ;
 - Épreuve d'anglais (1 heure de préparation et 30 minutes d'interrogation).

Pour le concours C2 :

- Épreuves orales :
 - entretien avec le jury (20 minutes), cette épreuve porte sur la motivation et les projets professionnels du candidat ;
 - entretien sur travaux ou mémoire de stage (30 minutes) ;
 - épreuve d'anglais (20 minutes de préparation et 20 minutes d'interrogation).
- épreuves du concours agro-véto – voie B : Seule la voie B ENV est concernée par une épreuve scientifique complémentaire (d'une durée de 3h) de l'étude de dossier. Les candidats titulaires ou en cours d'obtention d'un diplôme national de licence ou d'une licence professionnelle à dominante biologie composeront pour l'épreuve scientifique complémentaire en chimie. Les candidats titulaires ou en cours d'obtention d'un diplôme national de licence ou d'une licence professionnelle à dominante autre que biologie composeront pour l'épreuve scientifique complémentaire en biologie.
 - épreuves orales : communes pour l'ensemble des candidats, peu importe le type de licence et le concours présenté (BIO ou ENV) :
 - entretien avec le jury. Il est demandé au candidat de fournir obligatoirement un CV d'une page ;
 - oral de sciences et société (30 min de préparation + 30 min d'interrogation). Elle vient évaluer la culture générale scientifique du candidat ;
 - oral d'anglais (20 min de préparation + 20 min d'interrogation).
- épreuves du concours agro-véto – voie A :
 - épreuves du concours agro-véto – voie A : Les épreuves écrites (hors concours TB) comportent une épreuve de biotechnologie, une épreuve de sciences de la terre, une épreuves de physique-chimie et résolution de problèmes, une épreuve de méthodes de calcul et raisonnement, une épreuve d'algorithmique et informatique, une composition de français et une épreuve d'anglais et une épreuve de langue facultative. Les épreuves orales (hors concours TB) reposent sur un oral de sciences et vie de la terre, un oral de biotechnologie, une épreuve pratique de sciences et vie de la terre et biotechnologies, une épreuve de physique-chimie avec un entretien, une épreuve orale de mathématiques, un oral de géographie, le TIPE et une épreuve d'anglais.

Pour en savoir plus : voir SCAV, le service des concours agronomiques et vétérinaires à : <https://www.concours-agro-veto.net>.

Pour l'accès aux écoles du paysage, voir paragraphe 4/20 Concours commun national d'accès au Diplôme d'État de Paysagiste (DEP) du présent chapitre.

• **4.24/ Concours Mines-Ponts :**

Le Concours Commun Mines-Ponts (CCMP) est, avec les concours de Polytechnique-ESPCI-ENS, Centrale-Supélec, le Concours commun des instituts nationaux polytechniques (CCINP), et le concours e3a-Polytech, l'un des concours pour l'entrée dans les écoles d'ingénieurs françaises (habituellement surnommées « Grandes Écoles »). Il a été créé en 1969. Il est ouvert aux élèves de 2^{ème} année des classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles (filières MP, MPI, PC, PSI, PT, TSI). Les candidats issus de la filière PT ou la filière TSI doivent se conformer aux instructions respectivement à la banque filière PT et du concours Centrale-Supélec.

Les 10 écoles suivantes recrutent par la voie de ce concours :

- École nationale des ponts et chaussées (École des Ponts ParisTech)
- Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace-cursus SUPAERO (ISAE-SUPAERO)
- École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA Paris)
- Télécom Paris (Télécom Paris)
- École nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris)
- École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne (Mines Saint-Étienne)
- École nationale supérieure des mines de Nancy (Mines Nancy)

- École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire (IMT Atlantique)
- École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE ParisTech)
- École nationale supérieure de chimie de Paris (Chimie ParisTech).

Nombre de places par école membre et par filière CPGE scientifique :

Ecoles	MP	MPI	PC	PSI	PT	TSI
Chimie ParisTech	2	65	2	–	–	-
Ecole des Ponts ParisTech	79	5	40	58	5	1
ENSAE Paris	50	10	8	8	–	–
ENSTA Paris	59	11	41	55	16	7
IMT Atlantique	90	20	90	90	13	2
ISAE-SUPAERO	68	10	32	75	6	2
Mines Paris	50	5	24	34	5	2
Mines Nancy	46	8	39	42	4	1
Mines Saint-Etienne	44	10	42	46	6	2
Télécom Paris	80	29	26	32	4	3
Total	566	110	407	442	59	20

Parmi les 150 places réservées à Mines Saint-Étienne, 25 places sont attribuées au cursus FUSION, double-diplôme entre Mines Saint Etienne et l'école de management emlyon business school.

Epreuves du concours : Pour les épreuves écrites, le concours Mines-Télécom est associé au concours Mines-Ponts. Les candidats au concours Mines-Télécom passent les épreuves écrites du concours Mines-Ponts. Chacun de ces concours organise ensuite ses épreuves orales de façon séparée. Les candidats bi-admissibles CCMP et CMT passent les oraux du CCMP.

Epreuves écrites : Les épreuves écrites se composent de deux épreuves de mathématiques, deux épreuves de physique, une épreuve de chimie, une épreuve d'informatique, une épreuve de français (dissertation) et une épreuve de langue (en allemand, anglais, arabe, espagnol, italien ou russe). Les épreuves du concours Mines-Ponts sont différentes selon la prépa d'origine, sauf en français et en langue.

Epreuves orales : Les épreuves orales se composent d'une épreuve de mathématiques-physique, de français et d'anglais. Les candidats sont également évalués sur l'examen de TIPE (Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés).

Epreuves orales : Une épreuve facultative dans une deuxième langue (allemand, arabe, espagnol, chinois, italien, portugais ou russe) est proposée aux candidats.

L'épreuve orale d'informatique (3h30) de la filière MPI est une épreuve combinant programmation sur ordinateur et échange avec un ou plusieurs examinateurs.

Enfin, une épreuve mixte (3h30) est organisée pour les élèves des filières PC et PSI. Les candidats doivent réaliser des travaux pratiques en physique ou chimie pour les PC, physique ou sciences industrielles de l'ingénieur pour les PSI. Ils doivent également répondre aux questions d'un examinateur afin d'expliquer leur travail.

Une épreuve supplémentaire d'informatique ou de sciences industrielles attend les élèves de la filière MP. Les élèves de PSI passent également une épreuve de sciences industrielles.

• **4.25/ Concours universitaire des écoles centrales :**

Qu'est-ce que le concours universitaire des Écoles Centrale ? C'est un concours qui s'adresse aux étudiants en dernière année de Licence ou d'un cursus Bachelor qui souhaitent intégrer l'une des 6 Écoles Centrale que sont CentraleSupélec, Centrale Lyon, Centrale Nantes, Centrale Lille, Centrale Marseille, et Centrale Casablanca.

Ce concours se décompose en cinq dominantes : Mathématiques ; Physique ; Mécanique et génie civil ; Électronique, énergie électrique, automatique (EEA) ; Informatique.

Les candidats choisissent la dominante à laquelle ils veulent se présenter en prenant soin de s'assurer qu'ils remplissent les conditions requises pour s'inscrire et établissent une liste de vœux des écoles qu'ils souhaitent intégrer.

Nombre de places

Le nombre de places indiqué ci-dessous est indicatif, les candidats sont admis dans les écoles dans les conditions fixées par chacune d'elles :

- CentraleSupélec : 55 places ;
- Centrale Lyon : 20 laces ;
- Centrale Lille : 15 places ;
- Centrale Nantes : 5 places ;
- Centrale Marseille : 20 places
- Centrale Casablanca : 5 places.

Admissibilité :

Un score est calculé pour chaque candidat en fonction des résultats qu'il a obtenus dans sa filière d'origine.

Sont déclarés admissibles au concours les candidats qui ont obtenu un nombre de points supérieur ou égal au nombre de points fixé par le jury comme limite d'admissibilité.

Ces admissibles passent cinq épreuves orales dépendant de leur dominante d'inscription tel que détaillé dans le tableau ci-dessous. Leurs horaires de passage seront donnés dans la convocation qu'ils auront reçu par message électronique. Les candidats devront se présenter à chaque épreuve munis de leur pièce d'identité.

Les épreuves d'admission du concours par dominantes sont les suivantes :

Dominante					Coefficients
Maths	Physique	Mécanique et génie civil	EEA	Informatique	
Maths 1	Physique 1	Mécanique 1	EEA 1	Informatique 1	10
Maths 2	Physique 2	Mécanique 2	EEA 2	Informatique 2	10
Physique 3	Maths 3	Maths 3	Maths 3	Maths 3	10
Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	Entretien	5
Anglais	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais	5

Pour chaque épreuve, la durée d'interrogation est de 30 minutes, sans préparation. Les épreuves notées 1, 2 et 3 se déroulent sur le campus de Paris-Saclay. L'épreuve d'entretien ainsi que l'épreuve d'anglais se déroulent à distance.

Pour plus d'informations : <http://www.groupe-centrale.com/concours-universitaire>.

• **4.26/ Concours banque PT :**

Les Vous êtes en deuxième année de prépa scientifique en filière PT (physique-technologie) et vous souhaitez accéder à une école d'ingénieurs : Le concours Banque PT permet de rejoindre l'un des établissements membres du concours.

Le concours Banque PT rassemble plus d'une centaine d'écoles d'ingénieurs et offre près de 2.000 places chaque année. Le nombre de places disponibles varie fortement d'un établissement à l'autre.

La banque d'épreuves PT constitue le seul concours commun mis à disposition de tous les établissements qui recrutent dans la filière PT (physique-technologie). La banque d'épreuves est mise en œuvre et utilisée par plusieurs concours partenaires et leurs écoles :

- le concours CentraleSupélec
- le concours Mines Ponts
- le concours commun INP
- le concours Mines-Télécom
- le concours Ingeni'Up
- le concours e3a-Polytech
- le concours Puissance Alpha CPGE
- le concours Avenir Prépas

Profil des candidats : Le concours Banque PT est réservé aux étudiants de deuxième année de classe préparatoire scientifique issus de la filière PT.

- Les épreuves du concours Banque PT 2023 :

- Les épreuves écrites se composent de :trois épreuves de mathématiques (4h + 4h + 4h), deux épreuves de physique (4h + 4h), trois épreuves de sciences industrielles (6h + 6h + 5h), deux épreuves de français (4h + 4h), deux épreuves de langue vivante (3h + 3h), une épreuve d'informatique et de modélisation de systèmes physiques (4h). Selon les établissements auxquels vous candidatez, toutes les épreuves ne s'adressent pas à vous.
- Les épreuves orales se composent de :une épreuve de mathématiques (30min d'interrogation – ENS Paris-Saclay), une épreuve de mathématiques et algorithmique (30min de préparation – 30min d'interrogation – Arts et Métiers), un TP de sciences industrielles (3h de manipulation – 1h d'interrogation – ENS Paris-Saclay), une épreuve de sciences industrielles (1h de préparation – 1h d'interrogation – Arts et Métiers), un TP de physique (2h de manipulation – 1h d'interrogation – ENS Paris-Saclay), une épreuve de physique-chimie (30 min de préparation – 30min d'interrogation – ENS Paris-Saclay), une épreuve de langue vivante étrangère obligatoire (30min de préparation – 20min d'interrogation – Arts et Métiers), une épreuve de langue vivante étrangère facultative (15 min de préparation – 15min d'interrogation – Arts et Métiers), Les langues proposées pour l'épreuve de langue vivante étrangère sont l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, l'italien et le portugais. Les candidats sont également évalués sur l'examen de TIPE (travaux d'initiative personnelle encadrés).

5.0 CLASSEMENTS&ACCREDITATIONS DES ECOLES D'INGENIEURS

Il n'existe pas de classement officiel à proprement parler des écoles d'ingénieurs.

Cependant, On note l'existence de certains classements qui ont une reconnaissance par les écoles elles-mêmes, mais aussi une reconnaissance par les étudiants et le monde économique. C'est pourquoi il est important et intéressant d'aborder ce sujet ici.

Nous avons pu observer que les différents classements existants proposés sur les écoles d'ingénieurs, qu'ils soient internationaux ou nationaux peuvent comporter des limites, comme le signale par exemple le rapport Bourdin ou le chercheur Yves Gingras (qui évoquent limites de mesures, des limites d'objectivité, des limites de comparaison par exemple). L'approche innovante Edu@gile est d'apporter une vue différente en ne proposant pas un classement des écoles mais une cartographie de celles-ci accompagnée d'une valorisation objective et neutre, qui ne préjuge en rien des écoles au regard de leurs classements apparents dans les classements existants.

Dans notre observation, nous distinguons deux catégories de classements existants :

- Les classements sur le plan national ;
- Les classements sur le plan international ;

5.1 CLASSEMENTS SUR LE PLAN NATIONAL

Nous proposons ci-dessous un tableau qui récapitule nos observations des différents classements nationaux existants et leur impact (prise en compte) selon les types d'établissements de notre étude cartographique des écoles d'ingénieurs (« privé, CTI », « privé, CTI, CGE », « public, CTI », « public, CTI, CGE ») :

CLASSEMENT FRANCE	Ecoles « privé, CTI »	Ecoles « privé, CTI, CGE »	Ecoles « public, CTI »	Ecoles « public, CTI, CGE »
EDUNIVERSAL (ex SMBG)	NON	NON	NON	NON
MAGAZINE CHALLENGES	NON	OUI (partiellement)	OUI (partiellement)	OUI (partiellement)
STUDYRAMA	NON	NON	NON	NON
L'ETUDIANT.FR	OUI partiellement (quelques écoles non classées, ie CHEC, EURECOM, ESITC Paris, ISBA TP,IPSA)	OUI (quelques écoles non classées, (ie ITECH Lyon, ISARA, ESCOM,Eip Purpan))	OUI (quelques écoles non classées, ie ESITC Metz, ISBA TP, EPISEN, ENSM, ESSA, INSTN, Eisine Reims,ISIFC)	OUI
TAGEMAJOR	NON	NON	NON	NON
L'USINE NOUVELLE	OUI partiellement (quelques écoles non classées, ie CHEC, EURECOM, ESITC Paris, ISBA TP,Sup Biotech)	OUI (quelques écoles non classées, ie ITECH Lyon)	OUI (quelques écoles non classées, ie UPSSITECH, ESITC Metz, ISBA TP, ESIROI, ENSM, ESSA, INSTN)	OUI (quelques écoles non classées, ie ISAT, ENM)
LE FIGARO	OUI, partiellement (quelques écoles non classées, ie CHEC, Elisa Aerospace, ISTOM, ISBA TP, ESITC Paris,Sup Biotech)	OUI (quelques écoles non classées, ie ITECH Lyon, ISARA, ESB, ECAM Rennes, EIP Purpan)	OUI (quelques écoles non classées, ie UPSSITECH, ESITC Metz, ISBA TP, ENSM, ESSA, INSTN, Eisine Reims)	OUI (quelques écoles non classées, ie ENI Brest, ENI Tarbes, ENM, ENGEES, IMT Mines Albi)
DIPLOMEO	NON (article présentant classement L'Etudiant)	NON (article présentant classement L'Etudiant)	NON (article présentant classement L'Etudiant)	NON (article présentant classement L'Etudiant)
DAUR (Data Analysis University Ranking)	OUI, partiellement (quelques écoles non classées, ie ISTOM, CHEC, ISBA TP, EURECOM)	OUI	OUI, partiellement (ie UPSSITECH, ISBA TP, EPISEN, ENSM, ESSA, INSTN, ISTY non classées)	OUI (quelques écoles non classées, ie ENM)

Nota : Dans le cadre de notre étude, nous avons indiqué dans le chapitre « Rayonnement » de chaque école les classements nationaux à chaque fois que possible de L'Etudiant, Le Figaro, L'Usine Nouvelle et DAUR. Nous n'avons pas souhaité inclure dans ce tableau le SCEI (Service de concours des écoles d'ingénieurs), Le SCEI est d'abord une plateforme d'enregistrement des vœux des étudiants pour leur intégration suite aux résultats des concours (après deux années de CPGE). Le SCEI n'établit pas de classement en soit mais publie les statistiques d'admission dans les écoles d'ingénieurs suites aux concours. Il s'agit donc d'indicateurs qui peuvent être intéressants sur le degré de sélectivité des écoles sur concours, sans pour

autant préjuger de la valeur intrinsèque de celles-ci. Nous nous sommes basés à chaque fois que possible sur les statistiques SCEI pour le chapitre « Sélectivité/Programmes » de chaque école.

5.2 CLASSEMENTS SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Nous proposons ci-dessous un tableau qui récapitule nos observations des différents classements internationaux existants et leur impact (prise en compte) selon les types d'établissements de notre étude cartographique (« privé, CTI », « privé, CTI, CGE », « public, CTI », « public, CTI, CGE »):

CLASSEMENT INTERNATIONAL	Ecoles « privé, CTI »	Ecoles « privé, CTI, CGE »	Ecoles « public, CTI »	Ecoles « public, CTI, CGE »
CLASSEMENT QS GLOBAL	NON	NON	NON	OUI (partiellement)
CLASSEMENT QS BY SUBJECT (subject : engineering & technology)	NON	NON	NON	OUI (partiellement ou via université rattachement)
CLASSEMENT FINANCIAL TIMES global(y compris classements MIM,MBA, Finance, mngt)	NON	NON	NON	NON
CLASSEMENT SHANGHAI	NON	NON	OUI (partiellement ou via université rattachement et classement by subject (ie « mechanical, etc »))	OUI (partiellement ou via université rattachement et classement by subject (ie « mechanical, etc »))
CLASSEMENT TIMES « THE(Times Higher Education) »	NON	OUI (présence indirecte par présence des universités des IAE)	OUI (partiellement ou via université rattachement et classement by subject (ie « mechanical, etc »))	OUI (partiellement ou via université rattachement et classement by subject (ie « mechanical, etc »))
Webometrics	OUI (quelques écoles non classées, ie ISBA TP)	OUI	OUI (quelques écoles non classées, ie UPSSITECH, ESITC Metz, ISBA TP, EPISEN, ENSM, ESSA,)	OUI

Nota : Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi d'indiquer dans le chapitre « Rayonnement » de chaque école le classement international « Webometrics » à chaque fois que possible. Nous n'avons pas encore intégré les classements « Times THE », « Shanghai » et « QS by subject » disponibles.

5.3 ACCREDITATIONS INTERNATIONALES

En complément des différents classements internationaux existants précisés ci-dessus, nous précisons les accréditations internationales qui sont devenues importantes pour les écoles d'ingénieurs pour leur rayonnement à l'international :

- **Label EUR-ACE** (European Accredited Engineer) :

EUR-ACE® is a framework and accreditation system that provides a set of standards that identifies high-quality engineering degree programmes in Europe and abroad.

The EUR-ACE® label is a certificate awarded by an authorised agency to a HEI (Higher Education Institution) in respect of each engineering degree programme which it has accredited.

Professions such as engineering, medicine, architecture and others carry out work which directly affects the lives of the public.

In order to assure the public that these actions and decisions are carried out safely and ethically, graduates must possess specific competencies.



To ensure that engineering education programmes produce graduates who can demonstrate satisfactory achievement of these competencies, they are subject to accreditation by their professional body or another accreditation agency which carries out programme-based accreditation.

En France, La CTI délivre également le label EUR-ACE® en complément de son accréditation aux formations auxquelles elle délivre le titre d'ingénieur, sous réserve que le titre ait été accordé pour 5 ans (une durée inférieure ne permet donc pas l'obtention du label EUR-ACE®). Les cursus d'ingénieurs labellisés EUR-ACE appartiennent donc aux écoles qui satisfont au plus haut niveau d'exigence. Les étudiants d'une formation labellisée EUR-ACE® sont assurés de posséder, une fois diplômés, un ensemble de compétences et de connaissances conformes aux standards académiques et professionnels européens.

Ce label facilite la mobilité étudiante. Un élève ingénieur français qui désire effectuer un semestre ou un an à l'étranger pourra viser un programme EUR-ACE® hors de l'Hexagone. À l'inverse, il pourra se prévaloir de suivre un cursus labellisé EUR-ACE pour appuyer sa candidature dans une université étrangère. Ce label est aussi un atout à valoriser auprès des recruteurs.




6.0 LEXIQUE

Nous présentons ci-dessous un lexique de lecture de chaque fiche/tableaux « école » de notre étude :



























- Type Etablissement :
 - CTI : Commission des Titres Ingénieurs ;
 - GE : Grande Ecole ;
- Visa : Public : LMD (Parcours universitaire Licence/Master/Doctorat), CGE (Conférence des Grandes Ecoles), CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs) ;
- Accréditations : RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles), EUR-ACE (EUR-ACE® is a European quality label for engineering degree programmes at Bachelor and Master Level), label HQE (Haute Qualité Environnementale), label DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale), membres réseaux (Centrale, Polytech, mines, institut Carnot, fédération gay Lussac, université, paris tech, idea league, ..) ;
- N/A : Non Applicable – N/R. : Non Renseigné – :
- HCERES : « Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur ». Les missions du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) sont définies par la loi du 22 juillet 2013. Investi dans sa mission de service public, le Hcéres conçoit ses évaluations et analyses comme un outil de développement et d'amélioration des établissements et des entités auprès desquels il intervient. Animé par la volonté d'accompagner, de soutenir et de conseiller, il œuvre à la reconnaissance de l'excellence des formations du supérieur et de la recherche. Il publie quand c'est possible les nombres de publications des chercheurs des écoles lorsque reconnues par le hceres et le CNRS.
- Conditions : Conditions d'accès aux programmes de l'école, sur concours d'entrée, sur examens ou sur dossier ;
- MS : Mastères Spécialisés ;
- % Insertion : % d'insertion professionnelle 6 mois après obtention du diplôme ;
- Nbre stages proposés : nombre de stages proposés aux étudiants pendant leur cursus par les entreprises partenaires de l'école ;
- CA : Conseil d'Administration ;
- Nbre universités partenaires : nombre d'universités et/ou école française et étrangères partenaires de l'école pour des échanges d'étudiants, de professeurs, de mise en place de doubles diplômes ;
- Nbre double diplôme : nombre de double ou triple diplômes proposés aux étudiants avec les universités partenaires ;
- Nbre postulants : nombre de candidats qui postulent à un programme de l'école sur concours, sur examen ou sur dossier ;
- Nbres inscrits : nombre de candidats qui s'inscrivent suite à leur admission ;
- Classement national : mention du classement de l'école dans les supports nationaux retenus dans notre étude : l'étudiant, le figaro, l'usine nouvelle, daur(data analysis university ranking) ;
- Classement international : mention du classement de l'école dans les supports internationaux retenus dans notre étude : webometrics (mesure l'impact sur le web d'une école ou université).
- EED : Excellence Educative. Valorisation de l'axe « Excellence Educative de l'étoile Edu@gile. La valeur de EED est précisée pour chaque école, médaillée ou non.
- EFE : Efficacité Educative. Valorisation de l'axe « Efficacité Educative » de l'étoile Edu@gile. Edu@gile. La valeur de EFE est précisée pour chaque école, médaillée ou non.
-  : Nombre de Médaille attribuées (). Si pas de médaille attribuée, la valorisation numérique est précisée.
































7.0 TABLEAU DE VALORISATION DES ECOLES D'INGENIEURS
































Nous présentons ci-dessous une synthèse de notre étude cartographique avec pour chaque école de commerce et de gestion sa valorisation (<1 médaille score numérique, 1 médaille, 2 médailles, 3 médailles) accompagnée des valeurs EED(Excellence Educative) et EFE(Efficacité Educative) de notre étoile magique « Ingénieur » :































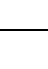





Ecole	Score num(<1 Médaille)	 Médaille Edu@gile	 Médailles Edu@gile	 Médailles Edu@gile	EED	EFE
UPSSITECH	0,34				0,245	0,465
ESITC Metz	0.39				0.45	0.285
ISBA TP	0.56				0.41	0.57
EPISEN	0.61				0.86	0.41
ISIS	0.63				0.65	0.66
ISEL	0.64				0.855	0.41
ISTOM	0.64				0.585	0.5
ESITC Paris	0.67				0.895	0.285
ESIROI	0.7				0.86	0.48
ENSM	0.72				0.9	0.5
ESSA	0.73				0.445	0.785
ESAIP	0.75				0.985	0.48
ENSSAT	0.75				1.16	0.355
INSTN	0.75				0.995	0.43
ITECH Lyon	0.77				1.03	0.43
EPITA	0.77				0.575	0.945
ECAM Lasalle	0.78				1.025	0.555
ENI Brest	0.78				1.085	0.48
CHEC	0.8				0.815	0.5
ISAT	0.81				1.08	0.605
ESIAB	0.81				1.015	0.605
ENI Tarbes	0.81				1.125	0.48
ENM	0.81				1.265	0.41

SUP'ENR	0.83				0.685	0.77
ESB	0.83				1.165	0.5
ECAM Rennes	0.83				1.12	0.5
EIDD	0,83				0.9	0.57
SUP BIOTECH	0.83				0.985	1.23
EISINE Reims	0.84				1.04	0.605
EILCO	0.86				0.905	0.695
ESI Rennes	0.86				0.855	0.82
Polytech Tours	0.88				1.275	0.243
IPSA	0.88				0.665	1.02
ESITECH	0.89				1.18	0.555
ISTY	0.89				0.86	0.875
EIP Purpan	0.91				0.86	0.77
Polytech Saclay	0.91				1.045	0.68
Paoli Tech	0.92				1.25	0.535
Polytech Nancy	0.92				1.23	0.555
ENSIM	0.92				0.965	0.695
ESM Saint Cyr	0.92				1.355	0.5
ESBS	0.92				1.15	0.625
Polytech Montpellier	0.94				1.19	0.625
ESIX	0.94				1.255	0.555
ENSI Poitiers	0.94				0.86	0.285
ESI Reims	0.94				0.94	0.895
Université Antilles	0.95				0.985	0.75
3IL	0.95				1.19	0.68
ISMANS	0.95				0.955	0.84
SUPMECA	0.95				1.235	0.57
ISARA	0.97				1.09	0.645
ESTIA	0.98				1.225	0.805
ISIMA	0.98				1.1	0.875
Polytech Lyon	0.98				1.065	0.93
ENSTIB	0.98				1.395	0.5
Telecom Nancy	0.98				1.1	0.82

ONIRIS	0.98				1.35	0.555
SEA TECH	0.98				1.305	0.625
INSA Strasbourg	0.98				0.985	0.945
ICAM					1.185	0.82
INSA CVL					1.44	0.555
Polytech Angers					1.155	0.875
ESIPE					0.82	1.035
ENSISA					1.4	0.625
ECOLE NAVALE					1.32	0.695
ENI METZ					1.105	0.82
ECPM					1.17	0.875
ISAE ENSMA					1.44	0.68
Polytech Nice					1.395	0.625
ESCOM					1.315	0.75
Polytech Sorbonne					1.265	0.805
EURECOM					1.39	0.625
ENSGSI					1.015	0.965
Telecom St Etienne					1.31	0.875
INSA Hauts de France					1.15	0.945
Polytech Clermont					1.14	0.945
SUP GALILEE					1.255	0.875
ENAC					1.235	1
AGRO Toulouse					1.19	0.895
ESEO					0.94	1.035
Polytech Annecy					1.22	0.93
ENSIBS					1.205	0.895
UT Troyes					1.17	0.945
Polytech Nantes					1.355	0.98
ENSIL-ENSCI					1.15	1.07
ELISA					1.185	0.5
ISEN Mediterranée					1.44	0.645
ENSIC					1.475	0.57

ENSAIA				1.255	0.895
ECOLE DE L'AIR				1.35	0.895
Telecom Strasbourg				1.315	0.84
JUNIA				1.275	0.945
ENSEA				1.43	0.945
ENSAI				1.37	0.895
AGRO Rennes Angers				1.43	0.82
ENSI CAEN				1.645	0.75
AGRO DIJON				1.315	1.02
INSA Rennes				1.295	1.07
Polytech Orléans				1.44	0.945
EEIGM				1.44	1
ENSEM				1.315	1.07
ENSAIT Roubaix				1.33	1.02
SIGMA Clermont				1.315	0.965
ENSPIMA				1.425	0.77
ESIREM				1.245	1.035
Polytech Marseille				1.515	0.945
ENSCMU				1.395	0.91
ENSCR Rennes				1.415	0.84
EIGSI				1.395	1.02
ENTPE				1.35	1.07
INSA Toulouse				1.27	1.25
ENSIIE				1.4	1.035
EFREI				1.275	1.215
ESITC Caen				1.4	0.93
ESA				1.04	1.25
ISIFC				1.275	1.18
ENGEES				1.395	1.035
ENSG				1.33	1.105
ENSIACET				1.36	1.16
ENSG				1.5	1.125

VET AGRO SUP					1.61	0.945
Polytech Lille					1.395	1.09
ISA BTP					1.065	1.23
INSA Rouen					1.275	1.18
ENSCM					1.5	0.965
ECE					1.1	1.43
EIVP					1.645	0.91
ESCPE Lyon					1.46	1.09
Institut AGRO Montpellier					1.525	1.09
ENSGTI					1.45	1.215
UTBM					1.075	1.535
IMTMINES Albi					1.82	0.895
AGRO Bordeaux					1.585	1.145
ENSEIRB- MATMECA					1.695	1.07
ESME SUDRIA					0.89	1.59
EOST					1.64	1.09
Grenoble INP					1.37	1.41
UTC Compiègne					0.86	1.895
ENSEEIH					1.6	1.32
ENSTA Bretagne					1.955	0.945
ESIEA					1.165	1.52
ENSC					1.605	1.16
ENSMM					2.045	0.875
MINES Douai					1.69	1.34
ENSTBB					1.875	1.09
UNILASALLE					1.435	1.43
ISEP					1.515	1.375
Mines ST Etienne					1.81	1.395
ENSEGID					1.985	1.02
CENTRALE Marseille					1.525	1.555
INSA Lyon					1.62	1.59

MINES Alès					1.48	1.695
ESIEE Paris					1.57	1.595
AGRO Paris Tech					1.78	1.59
ENSAM					1.715	1.73
MINES Nancy					1.7	1.73
CENTRALE Lille					1.77	1.68
ENSCP					1.91	1.605
ESIGELEC					1.69	1.66
CENTRALE Lyon					1.645	1.93
ISAE SUPAERO					2.17	1.52
IMT Atlantique					2.08	1 ;535
ESTP					1.68	1.875
CENTRALE Nantes					1.985	1.73
ESPCI					1.985	1.715
PONTS ET CHAUSSEES					2.13	2.055
CENTRALE SUPELEC					2.525	2.59
MINES PARIS TECH					2.69	2.34
ECOLE POLYTECHNIQUE					2.475	2.66

8.0 ANNEXE : CPGE ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

Les classes préparatoires économiques et commerciales

De création beaucoup plus récente, la CPGE économique et commerciale (appelée « prépa ECS (enseignement commercial option scientifique) ou ECE (enseignement commercial option économique) ou ECT-ECP (enseignement commercial option technologique) ou « épice » en argot scolaire³⁵ — prépare aux concours des Écoles supérieures de management, de commerce et de gestion telles (HEC, ESSEC, EM Lyon, ESCP, EDHEC, Audencia Nantes, NEOMA Business School, Grenoble École de management, Kedge Business School, Toulouse Business School, etc.). Elle se décline en voie scientifique (anciennement « voie générale »), voie économique et voie technologique. Il y a aussi les voies juridiques et économie-gestion des prépa ENS Cachan D1 et D2. Il n'existe pas de préparation spécifique pour les littéraires, sauf pour ceux qui sont en prépa D1, mais les concours des écoles leur sont ouverts au travers des épreuves qu'ils passent dans leur propre filière.

Voici quelques précisions sur les six voies en prépa économique et commerciale (en 2 ans) :

- la voie **scientifique**, majoritaire, destinée aux élèves issus de baccalauréats scientifiques (S), dont la dénomination officielle est ECS ;
- la voie **économique**, destinée aux élèves issus de baccalauréats économiques et sociaux (ES) et de baccalauréats littéraires (L) spécialité mathématiques, dont la dénomination officielle est ECE ;
- la voie **technologique**, destinée aux élèves issus de baccalauréats technologiques (STMG), dont la dénomination officielle est ECT ;
- la voie **professionnelle**, destinée aux élèves issus de baccalauréats professionnels (du secteur tertiaire), dont la dénomination officielle est ECP, mais qui est en réalité une prépa ECT étalé sur trois ans au lieu de deux ;
- la voie **juridique**, destinée aux élèves issus des baccalauréats littéraires, économiques et scientifiques, dont la dénomination officielle est ENS Rennes D1 (droit, économie) ;
- la voie **économie-gestion**, destinée aux élèves issus des baccalauréats économiques et scientifiques, dont la dénomination officielle est ENS Paris-Saclay D2 (économie, gestion).

Pour la voie scientifique, les matières enseignées et présentes aux épreuves écrites sont les mathématiques, l'histoire-géographie et la géopolitique du monde contemporain, la culture générale (au travers de la philosophie et du français), les langues vivantes (au nombre de deux, dont obligatoirement l'anglais) et le résumé de texte. L'économie est une option, et ne peut être passée aux concours. Dans la voie économique et commerciale, l'économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESH) remplace l'histoire-géographie et la géopolitique. Dans la voie technologique, il s'agit d'une épreuve d'économie et de droit, d'une épreuve de management et gestion, d'une épreuve de culture générale (philosophie et culture générale), de mathématiques, de langue vivantes (au nombre de deux, dont l'anglais).

Pour les deux CPGE ENS Rennes D1 et Paris-Saclay D2, une partie des cours a lieu au lycée et l'autre dans une université partenaire. Les matières enseignées à l'université ne sont pas les mêmes d'une CPGE à une autre.

Dans la voie juridique, les matières enseignées sont le droit civil, l'économie, et soit le droit des affaires, le droit public ou les mathématiques-statistiques, ainsi qu'une langue vivante. Il est possible d'étudier une seconde langue vivante mais elle est facultative bien qu'indispensable pour les concours des écoles de commerce.

Enfin, une 7^{ème} voie, la voie après un DUT ou un BTS, en 1 an :

- la voie **ATS économie-gestion**³⁷ : réservée aux étudiants déjà titulaires d'un DUT ou d'un BTS et souhaitant poursuivre leur formation en école de commerce.

Homonymies

Classe universitaire préparatoire aux grandes écoles CUPGE

Les classes universitaires préparatoires aux grandes écoles (CUPGE) sont des cycles intégrés dans les [UFR](#) scientifiques, économiques et littéraires d'une trentaine d'universités en France⁴⁹. Il s'agit là aussi de formations sélectives en 2 ans. Organisées dans le cadre de licences, elles associent des cours magistraux en amphithéâtre, des travaux dirigés et pratiques, à un rythme soutenu avec khôlles et devoirs réguliers, et petits effectifs en classe. À l'issue des deux ans, les étudiants peuvent passer certains concours d'accès aux grandes écoles ouverts aux CUPGE. Ils peuvent également tenter d'intégrer sur dossier des écoles partenaires de l'université dont ils proviennent (pour les CUPGE scientifiques, c'est le cas de bon nombre d'écoles d'ingénieurs internes à une université). Enfin, ils ont également la possibilité de continuer en licence 3 pour tenter les concours d'entrée en écoles pour L3 ou pour poursuivre jusqu'en master^{50,51}.



« Chacun a droit à l'information pour s'éduquer et se former, sans restriction. »

« La vocation du projet Edu@gile est de mettre en lumière, valoriser et promouvoir ce patrimoine singulier et exceptionnel que sont : les écoles de commerce et de management françaises, les écoles d'ingénieurs françaises, les universités, les lycées, CPGE, BTS, IUT, IEP, ENM, ...françaises. Il permet à chacun qui souhaite entreprendre des études supérieures de trouver un lieu où trouver toute l'information dont il a besoin pour identifier l'école qui lui convient, de façon structurée. Ce guide « Ingénieur » 2023 est le deuxième de notre tout jeune projet. Il sera suivi du « Public » conjointement avec l'étoile magique »Public ». Le présent guide adresse les écoles d'ingénieurs habilitées. Il est accompagné des guides complémentaires que sont :

- ;